

A Waterloo

Grève des employés municipaux jeudi?

WATERLOO (FB) — La ville de Waterloo pourrait se retrouver dans une pénible situation dans quelques jours, si Dame Nature décidait de nous faire profiter une fois de plus des "joies" de l'hiver.

En effet, les 18 employés municipaux pourraient légalement déclarer la grève le jeudi 16 février. Leur intention a été clairement signifiée lors d'un vote pris sur les dernières offres patronales, rejetées à 90%.

Ce rejet survient à la suite de trois séances de négociations entre les deux parties. En outre, une autre rencontre doit avoir lieu cet après-midi.

Selon un représentant syndical, M. Gilles Boulanger, les principaux points en litige sont les droits acquis, l'indexation des salaires au coût de la vie, la sécurité d'emploi et les clauses salariales.

Notons que ce syndicat regroupe des cols bleus, les commis du service de police et les employés de bureau.

Fait à souligner, c'est le premier contrat qui est négocié depuis que ce syndicat a décidé de quitter

la CSN au profit de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD). A cet effet, notons que le changement d'allégeance syndicale s'est opéré en octobre, mais que les démarches en ce sens n'ont pas été complétées selon les règles de circonstances, ce qui fait que ce syndicat est, du moins officiellement, affilié à la CSN. Toutefois, il est peu probable que cette dernière tente de "reprendre" ce syndicat, toutes les tentatives en ce sens ayant échouées.

Quant à la possibilité de grève pour jeudi, il est à souligner que la conciliation a été demandée et qu'un avis de grève a été envoyé le 8 février au ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, conformément à la loi 45 nouvellement en vigueur.

Mentionnons enfin que la dernière convention collective est terminée depuis le 31 décembre et que les syndicats ont eu à subir des coupures de salaires en 1976 et 1977, alors que la Régie des mesures anti-inflationnistes avait jugé que les hausses accordées contrevenaient aux normes en vigueur.



Bonne fête, les amoureux!

(Photo gracieuseté de Martin Chapdelaine)

Ma Ného, gracieuse petite Valentine s'apprête à embrasser Célestin, gentil Valentin. L'amour ne connaît pas de frontières, ni dans le temps, ni entre les races et c'est très bien ainsi. A tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté, Bonne Saint-Valentin! Aux amoureux contrariés dans leur attachement: allons, un bon pas, faites la paix, c'est le jour pour les rapprochements.

A Marieville

Le directeur Charbonneau prend son service ce matin

Par Geneviève MILLOT

MARIEVILLE — Dès ce matin, M. Michel Charbonneau, le nouveau directeur de la Sûreté municipale de Marieville, qui a prêté son serment d'office, hier soir, devant le maire M. Paul-Yvon Hamel, prendra son service.

Après avoir entrapercu ses hommes au cours d'une réception qui s'est déroulée à l'hôtel de ville, il devra maintenant faire leur connaissance, apprendre à connaître son nouveau milieu de travail ainsi que l'ensemble des contribuables de Marieville puis réorganiser ce service selon sa philosophie propre qui est de prévention.

Pour M. Charbonneau, c'est son premier poste de directeur

tion, mais pas ses premières armes en administration policière ayant été aide de camp de M. Lucien Saulnier lorsque celui-ci présidait le Comité exécutif de la ville de Montréal.

En fait, la carrière de M. Charbonneau a commencé en 1960 quant après des études en criminologie à l'Université de Montréal il fut admis comme policier à la ville de Montréal où il cumula, à la suite de sa période d'entraînement, diverses fonctions, commençant par le stade de l'auto-patrouille jusqu'à celui d'enquêteur criminel.

En 1967, il fut l'un des membres de l'équipe des enquêtes dites spéciales de l'exposition universelle. Ensuite, il a été muté à la section de prévention du

crime qu'il quitta de 1969 à 1972 pour être auprès de M. Saulnier. Au départ de ce dernier, il y retournera jusqu'en février 1978.

Après tant d'années de service dans la métropole on pourrait redouter que cet homme d'une quarantaine d'années ait une rigidité et des préjugés difficilement adaptables à un milieu de banlieue somme toute assez calme. Il ne semble pas en être ainsi, M. Charbonneau s'est en effet préparé de longue date à ce changement qu'il recherchait, pour lui et sa famille. Il escompte d'ailleurs venir s'installer dans la région dès que les obligations de Mme Charbonneau, à Montréal, le permettront.

Dans l'intervalle, il escompte avoir donné ses preuves à la

ville de Marieville à qui il a promis de remettre sur pied le service de police et d'en faire une unité qui fera envie à toutes les villes environnantes.

Fier de la confiance que les autorités municipales ont mises en lui, non seulement il veut la mériter mais il veut aussi que ses hommes lui fassent eux aussi confiance.

Selon le nouveau chef de la Sûreté municipale de Marieville ce n'est que dans la confiance mutuelle et dans le partage d'une même philosophie policière qu'on peut trouver la réussite d'un service de sécurité. C'est en prévenant le crime et non en employant des méthodes répressives qu'on sauvegarde la paix d'une petite communauté.

Les provinces le réclament, sans s'entendre...

Ottawa doit créer des emplois!

OTTAWA (PC) — Les 10 provinces canadiennes ont demandé hier à Ottawa d'intervenir pour créer des emplois, mais ils n'ont pu s'entendre au terme de cette première journée de discussion sur la stratégie à adopter pour redresser l'économie.

Les premiers ministres ont exprimé des points de vue fort différents sur la voie à suivre pour sortir le Canada de son état de stagnation économique au cours de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres.

Le premier ministre Trudeau a tenté dès le début de la conférence d'insuffler un vent d'optimisme en affirmant notamment que "le pays n'est pas malade" et qu'il existe des signes de reprise évidents.

Ses homologues provinciaux ont tour à tour exprimé la position sur les mesures à adopter. Les provinces où sévit le taux de chômage le plus élevé, soit le Québec, l'Ontario, et les provinces Maritimes, ont demandé au gouvernement fédéral d'agir dès maintenant pour donner une nouvelle vitalité à l'économie canadienne.

Un "conseil national de l'économie" composé des ministres des Finances, de représentants des travailleurs et du milieu des affaires ainsi que de certains groupes du secteur privé.

La Colombie-Britannique a soutenu qu'il est nécessaire d'intervenir à moyen et long terme d'une façon radicale afin de rétablir le climat de confiance, et qu'entretemps il faudrait limiter

le niveau de croissance du secteur privé qui doit être de 1 pour cent inférieur au taux de croissance de l'économie.

Les moyens Pour coordonner la mise en

place d'une politique industrielle, le premier ministre de cette province, M. Bill Bennett a suggéré la création d'un conseil des premiers ministres se réunissant deux fois par année.

Le Manitoba a demandé aux gouvernements de débloquer des projets reliés au développement des ressources énergétiques afin de contrer le chômage. M. Blakeney le seul premier ministre néo-démocrate à cette conférence a signalé qu'il serait préférable de réduire les impôts personnels et de remettre de l'argent aux contribuables plutôt qu'aux entreprises qui n'ont pas réussi, selon lui, à générer de l'emploi.

M. Alex Campbell de l'Île-du-Prince-Édouard a soutenu qu'il faudrait retrouver "le grand rêve canadien perdu" mais, de façon plus précise, il a recommandé l'industrialisation des petits centres où doivent s'implanter des entreprises de technologie avancée.

Terre-Neuve et son premier ministre M. Frank Moores ont fait entendre un autre son de cloche en demandant au fédéral

d'affranchir T.-N., des contraintes qui empêchent son développement dans le secteur de la pêche, de l'exploitation hydro-électrique et de l'exploration du pétrole et du gaz au large des côtes.

Quant au premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Ronald

Reagan, il a été le seul à mentionner que les discussions économiques doivent contribuer à l'économie canadienne compte tenu de la présente menace de séparation. M. Reagan a indiqué qu'il faudrait créer au cours des prochaines années 10 pour cent de plus d'emplois.

aujourd'hui:

- La construction du 3e HLM commencerait en juillet Page 2
- Nouveau club pour les fervents de la navigation Page 3
- Le dernier rêve du maire Drapeau, un éditorial de V. Audy Page 4
- La conférence fédérale-provinciale Pages 6 et 7

La météo

Montréal, Cantons de l'Est: ciel variable et quelques flocons de neige dans les secteurs montagneux. Maximum, moins 6. Mercredi: peu de changement.

le sourire matinal

Une dame se plaint à un ami: Mon mari est affreux, il dit mon âge à tout le monde et il ne se rappelle jamais la date de mon anniversaire.

IMMEUBLES **Beauty** REALTIES Courtiers 42 Principale, Granby 372-4814

PHARMACIES **ESCOMPTE** JEAN COUTU

Ouvert tous les jours jusqu'à 22h



Si le ton était à la rigolade avant le début de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres, il l'était moins durant la rencontre hier, alors que les représentants des 10 provinces canadiennes ont tenté, sans succès, de s'entendre sur une formule pour redresser l'économie. La vignette présentée ici ne manque pas de nous faire sourire, devant l'assurance présentée par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque. Nul doute que la position québécoise sera fort discutée lors de cette rencontre et il est à prévoir que M. Lévesque perdra son sourire.

La construction du 3e HLM commencerait en juillet

COWANSVILLE (JdB) — Si tout se passe bien, sans anicroche majeure, la construction du troisième projet d'habitations à loyer modique devrait débuter, à Cowansville, dans le courant du mois de juillet 1978.

La ville de Cowansville ne cesse d'ailleurs de pousser ce dossier de façon toute particulière afin que la Société d'habitation du Québec voit à le concrétiser dès la présente année. On sait que la réalisation de ce projet diffèrera du Québec elle-même qui agira à titre de maître-d'oeuvre et de ce fait, c'est elle qui procédera à l'engagement de soumissions.

Et ce n'est qu'une fois complètement construits que ces logements seront remis à l'Office municipal d'habitation de Cowansville.

Où en est-on exactement? La Société d'habitation du Québec vient de terminer l'étude des titres de propriété des terrains. Terrains qui ont été acquis par la ville de Cowansville dans le cadre de son programme de rénovation urbaine et qui seront revendus à la SHQ pour la réalisation du projet.

Il s'agit, en effet, de terrains et non pas d'un seul terrain, puisque le projet consistera en plusieurs entités de logement, érigés en diffé-

rents endroits de la municipalité et non en la construction d'un bloc à appartements. Ces logements devraient être munis de deux à trois chambres à coucher.

Quant à leur localisation, il s'agit de terrains situés sur la rue James, entre la rivière Yamaska et la ligne arrière

des lots de la rue Principale; à l'intersection des rues Church et Oxford et sur la rue Caroline.

Huit unités de logements devraient être édifiées sur la rue James ainsi qu'à l'intersection des rues Church et Oxford alors que deux duplex devraient être construits sur

les deux terrains de la rue Caroline.

Ce projet suit donc toujours son cours, et tout porte à croire que 1978 en verra la réalisation, ce qui portera à 169 le nombre de logements administrés par l'Office municipal d'habitations de Cowansville.

Duguay et Talbot cités aux Assises

COWANSVILLE — Les deux détenus du Pénitencier fédéral de Cowansville qui, le 5 janvier dernier, tenaient tout le personnel de l'institution en haleine en séquestrant durant presque toute la journée M. Jacques Lalancette, le directeur de l'école, et Mme Ghislaine Campbell, une secrétaire, ont été cités à

leur procès au prochain terme des Assises par le juge Gérard Normandin.

C'est à huis clos que les deux accusés ont subi respectivement leur enquête préliminaire, hier matin, au Palais de justice de Cowansville, suite à une demande faite en ce sens par le procureur de la Couronne, Me

Claude Noisieux.

On sait que Michel Talbot, 24 ans, a fait face la semaine dernière à deux accusations de séquestration. Il en a été de même pour son beau-frère, Denis Duguay, 29 ans, qui, en plus, a été accusé de tentative de viol sur la personne de Mme Ghislaine Campbell.

Cowansville n'a pas encore signé

COWANSVILLE (JdB) — La ville de Cowansville n'a pas encore signé avec Québec le protocole d'entente régissant l'exécution des travaux d'épuration de la rivière Yamaska et ce, contrairement au souhait exprimé par les Services de protection de l'Environnement qui auraient souhaité que l'accord intervienne en décembre 1977.

Avant de s'engager dans le programme d'épuration des eaux de la Yamaska, la ville de Cowansville voudrait obtenir des Services de protection de l'Environnement, la "reconnaissance" de certains travaux déjà réalisés en vue d'assainir la rivière. Des démarches ont également été entreprises auprès de la Commission municipale du Québec en mettant toujours l'accent sur les réalisations déjà accomplies par Cowansville, à date.

La question posée par Cowansville n'a pas encore obtenu de réponse, à l'heure actuelle; les implications importantes qu'elle sous-entend suffisent à expliquer le retard encouru. Il s'agit bien là du seul point en suspens, puisque la Commission municipale du Québec a jugé que Cowansville se trouvait dans une situation financière telle qu'elle pouvait s'engager dans la réalisation du programme d'épuration des eaux de la Yamaska.

La ville de Cowansville a, comme on le sait, déjà déboursé \$3,600,000 dans l'exé-

cution de différents travaux susceptibles d'enrayer la pollution des eaux de la rivière; dans cette optique, il y a eu la construction d'un barrage et l'aménagement d'un lac artificiel, la construction de quelque 49,000 pieds d'égouts... au cours des dix dernières années.

Pour acquitter cette facture de \$3,600,000, la ville de Cowansville n'a bénéficié d'aucune subvention spéciale et on peut être pris de vertige quand on pense qu'à l'heure actuelle, la réalisation de tels travaux serait subventionnée à 90%, ce qui signifie, ni plus ni moins qu'une perte sèche de \$3,240,000 pour Cowansville elle n'obtient pas la "reconnaissance" qu'elle escompte.

On comprend dès lors que Cowansville ait décidé de frapper à toutes les portes afin de s'engager plus avant dans le programme d'épuration de la Yamaska, d'autant que les travaux qu'il reste à exécuter, soit compléter la construction des intercepteurs, édifier une usine d'épuration, oscilleraient autour de \$10 millions. Et si on prend ce chiffre comme hypothèse, la prise en charge de la ville serait d'un million de dollars.

Mais cela, c'est l'avenir et dans ce dossier, ce qui tracasse le plus Cowansville, c'est le passé.

Réduisez vos impôts courants et faites-vous un nid d'épargne pour la retraite...

... avec FLEXPAC, un Plan d'Épargne Retraite Enregistré des Forestiers Canadiens, qui s'accumule à...

9% d'intérêt

FLEXPAC vous permet de varier le montant de vos contributions selon vos circonstances. Les contributions admissibles sont exemptes d'impôt courant sur le revenu. Le taux d'intérêt accordé est garanti pendant 5 ans depuis la date du dépôt.



Bureau de Granby
Téléphone 372-7272

LES FORESTIERS CANADIENS
Forestiers Canadiens, Société d'Assurance-Vie
2 Rue Court, Granby, Que. J2G 4Z5

Amendes totales de \$1,500 imposées à deux forains

COWANSVILLE — Des amendes totalisant \$1,500 ont été imposées, hier, par le juge Gérard Normandin, à Jules Racine et Michel Aubé pour avoir tenu une maison de jeux et, dans le cas du second, de tentative de corruption d'un agent de la paix.

Selon le rapport policier, ces derniers auraient tenu une maison de jeux qui consistait en une roulotte à l'intérieur de laquelle avaient été installés des jeux de hasard, dont les "slot machines", à l'occasion de l'Exposition de Brome, durant la fin de semaine de la Fête du travail 1977.

Jules Racine devait subir, hier, son procès en rapport avec cette affaire. Lors de sa comparution, il a changé son plaidoyer pour reconnaître sa culpabilité à l'accusation d'avoir tenu une maison de jeux.

Pour sa part, Michel Aubé a fait de même en ce qui concerne la même accusation. Cependant, sur le second chef re-

latif à la tentative de corruption d'un agent de la paix, il a préféré ré-opter pour un procès devant magistrat seul, plutôt que de subir son enquête préliminaire comme cela avait été prévu d'abord, et plaider coupable.

Au cours de ses représentations sur sentences, le procureur de la Couronne, Me Claude Noisieux, a recommandé au tribunal que des amendes de \$500 leur soient infligées et ce, sur chacun des chefs d'accusation et, dans le cas de Michel Auger, une période de probation d'une durée d'une année.

Leur avocat commun, Me F. Bourassa, ne s'est pas opposé aux amendes, mais il a tenu à ce que ses clients récupèrent le matériel saisi par la police.

Il a indiqué au tribunal que ça s'était déjà fait dans trois districts voisins et qu'il ne voyait pas pourquoi ça ne pourrait pas se faire dans le district de Bedford.

Procès devant un juge seul pour Gonthier et Robitaille

COWANSVILLE — Deux détenus du Pénitencier fédéral qui s'étaient évadés, le 17 octobre dernier, pour être repris quelques heures plus tard, à la suite d'une poursuite dans les rues de Drummondville, se sont présentés, hier, devant le juge Gérard Normandin, au Palais de justice de Cowansville, pour ré-opter pour un procès devant juge seul.

Jean Gonthier et Alain Robitaille avaient opté, peu après leur arrestation, pour un procès devant juge et jury. Quelques semaines plus tard, ils étaient cités directement à leur procès aux Assises.

17 octobre

Le 17 octobre dernier, les deux comparses profitaient de la tombée de la nuit pour déjouer la surveillance des gardiens du Pénitencier fédéral de Cowansville.

Gonthier et Robitaille se seraient ensuite rendus au Garage BM Mercury, à Cowansville, pour y pénétrer par effraction avant de s'emparer d'une certaine somme d'argent en monnaie, de tenter de percer le coffre-fort de l'établissement à l'aide d'une torche à acétylène et prendre la fuite au volant d'une rutilante Lincoln Continental d'une valeur de \$12,000.

Quelques heures plus tard, la police les retraçait, à Drummondville, soit au moment où ils circulaient à une vitesse indue alors qu'ils étaient à bord du même véhicule.

Lors de leur comparution hier, les deux individus ont été accusés d'évasion, de vol de monnaie, de vol d'automobile et de méfait à l'égard de biens privés.

Après avoir opté pour un procès devant juge seul, ils ont vu leur procès être fixé, pro forma, à ce matin, alors que le procureur de la Couronne, Me Claude Noisieux, et leur procureur, Me Pierre Gibeau, s'entendront sur une date précise afin de procéder.

NOTRE VENTE ANNUELLE DE JANVIER / FÉVRIER SE CONTINUE. IL EST ENCORE TEMPS DE PROFITER

DE RABAIS ALLANT DE 20% à 30%

NOUS SOMMES AU COEUR DE L'HIVER

Venez donc chez le spécialiste de la fourrure vous procurer le manteau qui vous gardera bien au chaud. Vous y verrez le plus grand choix... les plus belles fourrures de la Rive Sud. Le personnel qualifié pourra vous conseiller au besoin. Rappelez-vous qu'ici le service après-vente existe réellement... et qu'il est "au poil".

Groupe de manteaux de

RAT MUSQUÉ

Naturel ou teint roux. Certains avec col de fourrure à poils longs.

En grand spécial

\$595

Groupe de

VISON PASTEL NATUREL

Travaillés à peaux descendues. Style cintré ou ample. Longueur nouvelle.

Tailles de 8 à 40 dans le groupe.

En vente à partir de

\$1389

VISON LUTETIA NATUREL

Manteaux de vison travaillés à peaux descendues. Style cintré ou ample.

En vente à partir de

\$1995

MANTEAU DE CHAT SAUVAGE

Style cintré. Travaillé pleine peau. Une fourrure d'apparence jeune et de longue durée.

En vente à partir de

\$989

CASTOR À L'ÉTAT SAUVAGE

Travaillé à peaux descendues. Style très amincissant. Disponibles dans les teintes: Naturel, "Uptone" ou teint loure.

En vente à partir de

\$989

TOUTES NOS FOURRURES POUR "LUI"

sont aussi offertes à prix réduits.

Exemple:

MANTEAU DE CASTOR

À l'état sauvage. Une fourrure sobre, de longue durée.

Prix de vente

Lafamme

\$995

A qualité égale, nos prix sont imbattables



328, Principale, Granby



Un dépôt réservera le manteau de votre choix

Festival D'AUBAINE

SUR LES VOITURES D'OCCASION



C'est le temps de vous acheter une bonne voiture d'occasion avant la venue du printemps, car nous avons

un choix de 36 unités.

8062A
NOVA
4 portes '74 V8 Auto. A/C vert

7430B
Chevelle
Mallbu '74
V-2 portes H-Top, vert

7460A
Buick Le
Sabre '74
2 portes, H-Top, Brun

8089A
Monarch '77
4 portes 6 cyls, auto. Rouge

8074A
Montego '75
4 portes 8 cyls, auto. Bleu



7387A
Oldsmobile
'75, Cutlass
4 portes, 8 cyls, auto. Vert

8069A
Cougar '74,
XR7
2 portes, H-Top, 8 cyls, Bleu

VENEZ VOIR
L'ÉQUIPE DES BONS DIABLES
André Touchette, Paul Ménard et Marcel Drolet



922 Principale
Granby
378-9063



Jean-Pierre Roy

DENTUROLOGISTE

303, St-Jacques
coin St-Antoine

Tél.: 378-8080
rés.: 378-4935

Coup d'oeil

Aramis invités

GRANBY — Tous les membres du Club Aramis sont invités à participer, en donnant de leur sang, à la Collecte de sang qui se tiendra au sous-sol de l'église Notre-Dame, les 15 et 16 février. Cette collecte est organisée par le Club Optimiste de Granby, dont le président est M. Bernard Leduc. A noter que le directeur du club Aramis s'engage à offrir à chacun de ses membres qui participera à la collecte une consommation gratuite sur présentation de la carte qui lui sera remise sur les lieux de la clinique. Les heures d'ouverture de cette clinique: le 15 février, de 15 à 21 heures, et le 16 février, de 14 à 21 heures.

AFEAS St-Benoit

GRANBY — L'AFEAS St-Benoit tiendra une réunion le mardi, 14 février, à compter de 19 heures 30. La rencontre aura lieu au sous-sol du presbytère.

Comité de citoyens

GRANBY — Une réunion du comité de citoyens du quartier no 2 se tiendra ce soir à compter de 19 heures 30. La rencontre aura lieu au club social de la rue Elgin.

Rencontre des ex-employés de l'Imperial

GRANBY — Les ex-employés de l'Imperial Tobacco tiendront une rencontre le mercredi, 8 mars, à compter de 14 heures. Toutes les personnes concernées sont donc invitées à cette occasion, à la Salle Oasis, sur la rue Fairfield.

Les Chevaliers et le livre vert

GRANBY — Le livre vert sur l'éducation sera à l'honneur au cours de la prochaine réunion mensuelle du conseil 1093 des Chevaliers de Colomb de Granby. Le dimanche, 19 février, M. Roland Mongeau, professeur, sera un effet le conférencier invité à l'assemblée qui se tiendra à la salle des Chevaliers, au 76 rue Dufferin. A 8 heures, un déjeuner aux fêtes précédera la réunion.

A L'AFEAS St-Eugène

GRANBY — La prochaine réunion de l'AFEAS St-Eugène aura lieu le mardi, 14 février, au local habituel, à compter de 19 heures 45. M. Jean-Claude Rôitras parlera alors de revenu familial, et les époux des membres sont invités à cette occasion. En deuxième partie, M. Stanly Chalk donnera des informations sur le décapage des meubles.

Couples et familles

GRANBY — Une rencontre de Couples et familles aura lieu le dimanche, 19 février, à compter de 19 heures 30, au sous-sol du presbytère St-Joseph. L'abbé André Martel donnera alors une allocution sur le thème "Un pas dans la croissance du couple."

Réunion reportée

GRANBY — La réunion du cercle Marie-Immaculée des Filles d'Isabelle de Granby, qui avait été remise à cause de la tempête du 7 février, sera reprise le mardi, 14 février. La rencontre aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, à compter de 20 heures.

AFEAS Notre-Dame

GRANBY — L'AFEAS Notre-Dame tiendra sa prochaine rencontre le mardi, 14 février, à compter de 19 heures 30. Le conférencier invité à cette occasion sera M. Bousquet, de l'Hydro-Québec.

A l'écoute des autres

Bonjour!
La pensée de la semaine:
Je dormais et je rêvais
Que la vie n'était que joie
Je m'éveillai et je vis
Que la vie n'était que service
Je servis et je compris
Que le service était joie.

MERCI

Remerciements à l'équipe du CERFE qui a reçu les articles offerts si généreusement par toi, cher lecteur, suite à notre demande pour une famille en difficulté. Nous ne réitérerons pas la demande de mobilier toutes les semaines, mais si vous voulez vous défaire de meubles et d'articles que vous n'utilisez plus, veuillez les faire parvenir au Centre d'entraide régional et familial de l'Estrie, 52A, rue Centre, 372-2557. Il sera possible alors, de faire une réserve qui saura répondre à des urgences, à des sinistres.

BESOIN DU JOUR

La nouvelle orientation du centre de Bénévolat "utiliser ses bénévoles au maximum", nous permet de solliciter votre générosité afin de nous aider à recevoir les appels et effectuer quelques petits travaux de secrétariat.

Les bénévoles disponibles, n'ont qu'à communiquer avec le Centre, en composant 372-5033.

CENTRE DE BENEVOLAT DE GRANBY IN
Mimi Duhamel, directrice

Nouveau club pour les fervents de la navigation

GRANBY (RD) — Un nouveau club regroupant tous les fervents de la navigation à moteur et à voile est en voie de formation dans la région de Granby. Ce club recevra officiellement sa charte à la mi-avril et sera connu sous le nom d'Escadrille Champlain, branche de l'association nationale du club Canadien Power Squadron.

La fondation du club fait suite à la dissociation de quelques membres de l'escadrille appelée Yamaska-Orford qui regroupait à la fois les gens de Sherbrooke, Magog et ceux de Granby, Cowansville, Richelieu, Waterloo et Farnham.

Comme les activités étaient souvent organisées dans la région de Sherbrooke, la dissociation permettra aux membres d'ici d'avoir des activités plus locales.

Le but de ce nouveau club qui porte le nom d'Escadrille Champlain, à cause de la vallée du Lac Champlain dont notre région fait partie, est de promouvoir la sécurité nautique par l'enseignement de la navigation, du pilotage marin, ainsi que le maniement des bateaux moteurs et à voiles. Les cours de base débuteront à la mi-octobre '78 et se termineront à la mi-mars '79. Ils seront d'une durée de 45 heures, à raison de deux heures par semaine.

Toutes les leçons sont données par des personnes bénévoles qui ont déjà suivi avec succès ces cours.

Pour être membre, on doit

assister à des cours de plaisance dispensés par l'escadrille et réussir l'examen final. Après avoir passé cette étape, on peut s'inscrire à d'autres disciplines plus perfectionnées menant du tour de navigation qui est l'équivalent de celui reconnu pour les officiers de la marine marchande.

Il y a environ 140 escadrilles affiliées à l'association nationale Canadian Power Squadron à travers tout le pays. Au Québec, les escadrilles sont au nombre de 17 et regroupent plus de 2,000 membres.

Quelle que soit l'importance de l'embarcation, tous les membres partagent un goût commun, celui du bateau et de la mer. Ils peuvent participer à diverses activités, soit au niveau de l'escadrille, du district ou même du pays. Un membre peut être actif soit comme instructeur moniteur ou encore comme officier exécutif.

Aussi, durant l'année, les membres se réunissent à l'occasion de croisières, de concours, et diverses activités sociales.

Les Canadian Power Squadrons sont issus des United States Power Squadrons qui furent fondés à New York, il y a plus de cinquante ans, pour enseigner les éléments de la navigation aux opérateurs de bateaux de plaisance. L'idée s'est vite répandue à travers les Etats Unis et des plaisanciers de Windsor en Ontario avec un nommé Ted Villeneuve à leur tête suivirent les cours à Dé-

troit et rapportèrent l'idée au Canada. Les nouvelles classes débutèrent durant l'hiver 1937-38 et le Windsor Power Squadron fut fondé.

Le 14 octobre de nouvelles escadrilles à Sarnia et London se joignirent à celles de Windsor pour se former en fédération sous le nom de Canadian Power Squadrons.

Chaque escadrille est sous la direction d'un commandant lequel est entièrement responsable de l'efficacité et du développement de celle-ci. Il est assisté par un officier exécutif et un officier d'instruction, lesquels ont le rang de lieutenant-commandant. Le secrétaire et le trésorier ont le rang de premier-lieutenants. Les autres officiers sont élus lors de l'assemblée annuelle de tous les membres. Selon l'importance de l'escadrille, il y a plus ou moins de lieutenants nommés pour diverses fonctions telles que moniteurs, instructeurs ou bien en charge des croisières et des relations publiques.

Toutes les personnes intéressées à faire partie de la nouvelle escadrille qui comprend actuellement 21 personnes et qui est en voie d'expansion peuvent communiquer avec M. Jean Lambert, le lieutenant de l'escadrille à 372-5801. Celui-ci pourra leur donner plus de précision concernant les étapes d'inscription et le coût à déboursier qui n'a pas été précisé mais qui est sensé être minime et relatif au prix des volumes utilisés à l'occasion des différents cours.



(Photo C-Line Jobin)

Motoneige à l'eau...

On s'explique encore mal la présence d'une motoneige dans les eaux de la rivière Yamaska, motoneige qui a été retrouvée, hier, près du pont de la rue Saint-Charles, à l'arrière de la propriété des équipements Aubin & St-Pierre. Sans doute est-ce par dépit que son propriétaire l'aurait abandonnée après avoir pris une baignade forcée? C'est peut-être ce que l'avenir nous dira. Quel qu'il en soit, on a procédé hier à sa récupération en utilisant une pelle de tracteur.



A Cowansville

Trois chefs d'accusation portés contre Roy

COWANSVILLE — L'un des présumés auteurs de la tentative de hold-up signalée le 7 février par la Sûreté municipale de Cowansville, Gaétan Roy, a comparu, hier devant le juge Gérard Normandin, de la Cour des sessions de la paix, pour faire face à trois chefs d'accusation.

Dans un premier temps, il a été accusé d'avoir complété avec une autre personne dans le but de commettre un vol qualifié, en second lieu d'avoir eu la figure recouverte d'une cagoule et enfin d'avoir été en possession d'une arme dans un dessein dangereux. Roy, qui incidemment était en libération conditionnelle, était arrêté, la semaine dernière, par le sergent Guy Bachand, de la Sûreté municipale de Cowansville, après une poursuite à pied qui avait duré quelques minutes non loin de l'édifice abritant la Banque Royale, en bordure de la rue Sud.

Au moment de son arrestation, il était accompagné d'un présumé complice qui n'avait pas encore eu le temps de se départir de sa cagoule. Par la suite, les policiers retrouvaient une carabine à canon tronçonné et une deuxième cagoule.

Le prévenu a opté pour un procès devant un juge sans jury et enregistré un plaidoyer de non-culpabilité. Son enquête préliminaire a été fixée au 21 février.

Par ailleurs, une demande de détention sous garde faite par le procureur de la Couronne a été endossée par le tribunal.

Pour appuyer sa demande, Me Claude Noisieux a porté à l'attention de la Cour que l'accusé avait signé une déclaration incriminante en rapport avec cette affaire et que celle d'une autre personne l'était tout autant.

Il a également signalé que les policiers ont retrouvé l'arme à canon tronçonné non loin des lieux de son arrestation et des cartouches que le défendeur transportait dans ses poches.

"Les deux individus ont été suivis par la police. Au moment de leur arrestation, l'un des deux portait encore une cagoule. L'autre cagoule a été retrouvée à quelques pieds de là", de pour-

suivre Me Noisieux. Il a enfin fait remarquer que Gaétan Roy était en libération provisoire, ayant été condamné à deux ans de prison, en 1976, en rapport avec des vols par effraction commis à Sherbrooke.

Le tribunal a jugé qu'il y en avait suffisamment pour ordonner la détention sous garde de Roy. Ce dernier sera détenu à la prison communale de Cowansville.



(Photo Jeannot Petit)

On se berce... au son de la musique

Même s'il s'est avéré moins populaire que celui de l'an dernier, le berceçon organisé par le cercle des Châtelaines de Granby n'en a pas moins recueilli quelque \$1,300, somme versée à la maison "Chez nous", de St-Césaire. Il s'agit là d'un centre d'accueil pour les adolescents, dirigés par l'abbé Jacques Noisieux, lequel n'a d'ailleurs pas hésité à sortir son accordéon pour agrémenter le "travail" des participantes. Le berceçon se déroulait aux Galeries de Granby.



Prière à Montplaisant

Une réunion de prière regroupera tous les fervents du renouveau charismatique, mardi, à 19 heures 30, à Montplaisant. Cette soirée est organisée en l'honneur du réformateur de l'ordre (1561-1613) qui a été canonisé en 1975 et dont la fête est fixée au 14 février. Apôtre de la réconciliation, Saint Jean Garcia ne peut qu'intervenir en faveur de notre monde déchiré par les conflits de toutes natures.

108 ST-JACQUES
TEL. 372-4043
Lucie Belzil

du 14 FÉVRIER à 14 JOURS @ -10%

BOUTIQUE
GUTH CHASS

Vendredi 10 au jeudi 16 février
Adultes seulement \$2.75
Enfants moins de 14 ans 75¢ avec
preuve d'âge et photo.

RON HOWARD est un VÉRITABLE DÉSASTRE
SUR 4 ROUES!

DRÔLE A MOURIR!

LACHEZ LES BOLIDES!

2e film: Avec Annie Girardot.

le Dernier Baiser

Heritage
RESTAURANT ET BAR SALON
1982 Principale, Granby

CETTE SEMAINE
Notre "Chef" Monsieur René vous suggère
Consommé ou Potage du Jour
ESCALOPPE DE VEAU (Cordon Bleu)
Pommes de terre au choix
Légumes du jour, pâtisseries
Thé ou café \$8 50

AUJOURD'HUI
JOUR DE LA ST-VALENTIN

DITES
JE T'AIME

AVEC
DES
FLEURS

Signées

FLEURISTE
Luc Roy Inc.
120 PRINCIPALE GRANBY
(Face à l'église Ste-Famille)
372-5772

éditorial Le dernier rêve du maire Drapeau

Le maire Jean Drapeau est un homme audacieux et entreprenant qu'on ne lâche jamais prise. Après avoir présenté Expo '67 et les Olympiques de '76, voilà qu'il rêve maintenant de ramener les JO dans sa ville, ceux de '84 advenant que Los Angeles se désiste et qu'aucune autre ville ne soit en mesure de les présenter.

Son projet en fait évidemment sourire plusieurs, à commencer par le premier ministre Lévesque lui-même. On l'a remarqué au cours d'une récente conférence de presse. Tout cela parce qu'on ne voit que le coût astronomique des JO de '76 et les éléphants blancs dont on a depuis hérité.

Le maire Drapeau a des idées de grandeur et on ne lui pardonne pas facilement de les imposer à la population de toute une province. Mais on ne le lui aurait pas pardonné non plus s'il avait fallu qu'Expo '67 et les JO aient lieu à Toronto plutôt qu'à Montréal. Et cela il le sait fort bien.

Il serait peut-être temps pour les Québécois de se montrer un peu plus réalistes, d'admettre que M. Drapeau n'est pas le seul et le principal responsable de la hausse vertigineuse des coûts et que son tout dernier projet n'est pas aussi folichon qu'on veut bien le laisser croire.

Le maire de Montréal a prouvé à la face du monde et aux Canadiens français dont on déplore trop souvent la timidité qu'on est capable de faire de grandes choses et de les bien

faire. Les hommes de sa trempe, ils sont malheureusement trop peu nombreux chez nous.

L'aventure des JO, c'est bien vrai, nous coûte très cher. Mais le maire Drapeau n'a jamais voulu organiser des jeux qui nous coûteraient \$1 milliard et même davantage. Lorsqu'il a conçu le projet et gagné sa cause, cela devait nous coûter à peine le tiers de ce qu'on y a effectivement englouti. Une fois le projet en route, il fallait le mener à terme, sans quoi l'image québécoise aurait été ternie à tout jamais.

Est-ce que les anglophones du reste du pays n'en auraient pas ri un bon coup devant le recul d'un maire cédant aux pressions de nombreux concitoyens francophones le critiquant, à l'ironie et aux sarcasmes de politiciens qui ne sont finalement intervenus que sur les derniers milles en posant en sauveteurs?

Mais oublions un peu M. Drapeau pour rappeler que l'inflation, les entrepreneurs et plusieurs groupes d'employés se sont accrochés aux JO, à Expo '67, et s'accrochent encore à d'autres chantiers d'envergure, tels celui de la Baie James, comme des sangsues collant au corps, comme l'impôt rongeur votre salaire. Tout le monde a cherché à profiter de la situation. A cet égard, il sera intéressant de voir les conclusions auxquelles en arrivera l'enquête Malouf.

N'eût été l'inflation, contre laquelle M. Drapeau ne pouvait rien, les nombreux délais dus aux conflits de travail, certaines

exagérations et tous les autres impondérables, nous aurions peut-être aujourd'hui des équipements complets qui nous coûteraient la moitié moins chers. Le problème financier ne serait pas du même ordre et le stade ne nous apparaîtrait pas comme un éléphant blanc difficile à rentabiliser.

Maintenant que nous avons tous ces équipements, pourquoi ne pas en profiter? Si la métropole du Canada, un pays qui a l'un des plus hauts niveaux de vie au monde, n'avait pas les moyens de s'équiper pour de telles manifestations, comment les villes de la plupart des autres pays peuvent-elles les avoir? Moscou présentera les JO de '80, mais c'est encore l'incertitude quant à ceux de '84 parce que les coûts effraient tout le monde.

L'idée du maire Drapeau n'est donc pas bête du tout. Montréal a déjà tous les équipements requis, si bien que les jeux de '84 ne nous coûteraient pratiquement rien comparativement à ceux de '76. Ce serait probablement l'occasion inespérée de prouver une fois de plus à la face du monde, malgré toutes nos difficultés politiques, ce dont nous sommes capables, et, cette fois, de bénéficier de retombées vraiment appréciables.

Malheureusement, parce que c'est Jean Drapeau qui a lancé l'idée, cela fait sourire. D'un sourire qu'on pourrait vite ravaler si jamais le maire de Montréal décidait de passer à l'action avec autant de détermination que par le passé.

Valère Audy

Le français en Ontario

Selon le ministre ontarien de la Santé, l'unité canadienne souffrirait si l'Ontario reconnaissait le français comme langue officielle.

M. Dennis Timbrell a ajouté qu'il serait inapproprié et sectaire de reconnaître deux langues officielles en Ontario, surtout que seulement 10 pour cent de la population parle français.

Le ministre a expliqué que la majorité des Ontariens étaient prêts à fournir des services en français à cette minorité, mais que la province n'était pas prête à reconnaître le français comme langue officielle.

Plus tôt, le ministre des Relations fédérales-provinciales, M. Marc Lalonde, avait déclaré devant des hommes d'affaires de la capitale, qu'il était regrettable que le premier ministre ontarien Bill Davis ne comprenne pas que les francophones doivent se sentir chez eux partout dans le pays.

Le Nouveau-Brunswick est la seule province qui accorde un statut égal aux deux langues.

D'autre part, Timbrell a amené les reporters à discuter de l'expansion des services médicaux en français, dans sa province, ajoutant qu'il fera bientôt une déclaration à ce sujet.

Il a toutefois été incapable de dire combien d'argent le gouvernement ontarien voulait dépenser pour l'expansion

des services en français, et de nommer les domaines qu'elle entend favoriser.

Des groupes franco-ontariens se sont plaints récemment de l'absence de services psychiatriques en français, prenant comme exemple que 30 pour cent d'un hôpital psychiatrique de Brockville étaient francophones mais que les services en français étaient négligeables.

Timbrell a fait remarquer que tous les patients francophones de cet hôpital étaient bilingues.

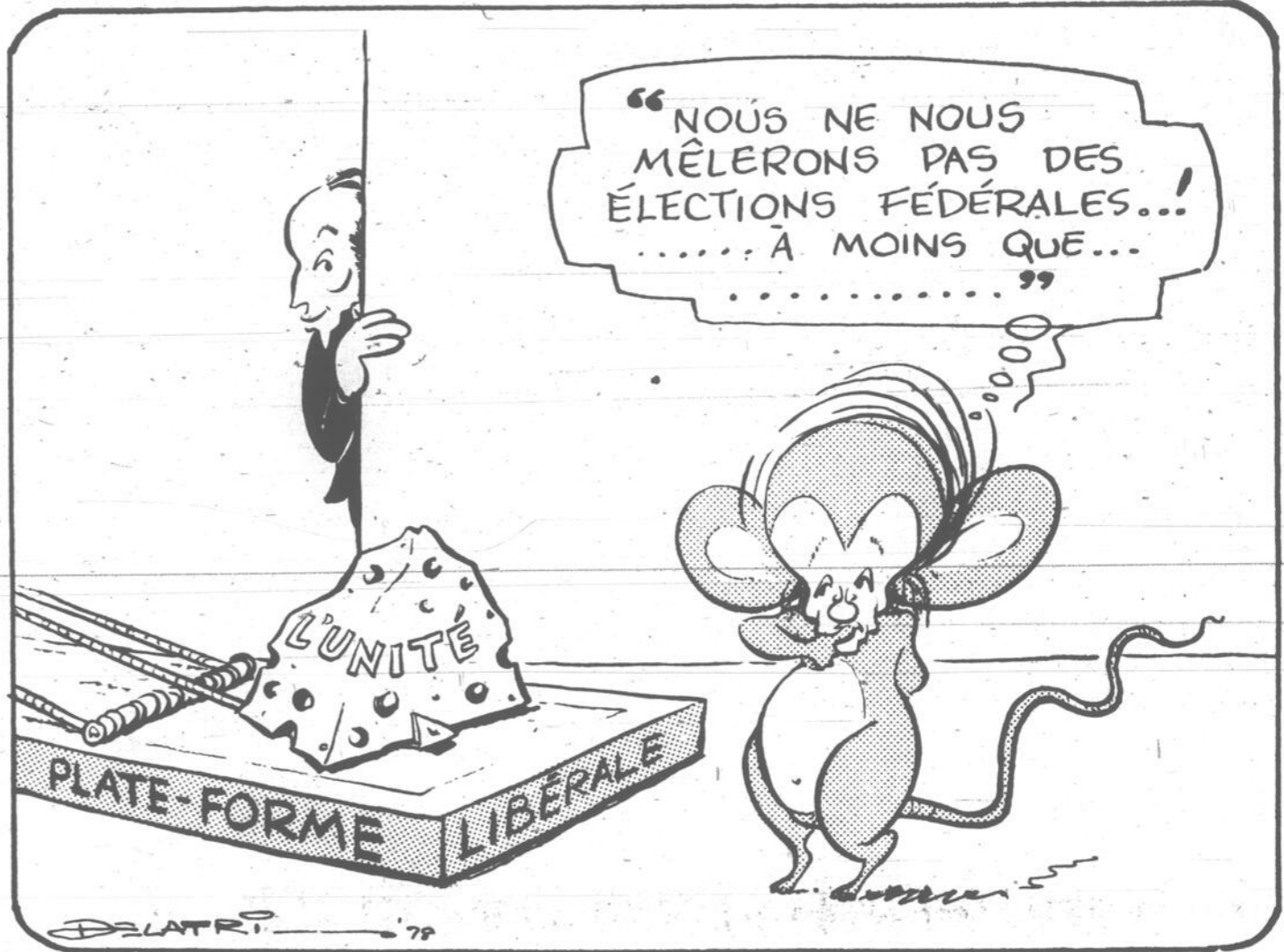
Lorsqu'on lui a demandé s'il aimerait recevoir des soins psychiatriques donnés par quelqu'un qui ne parlait pas anglais, le ministre a répondu qu'il n'avait jamais eu de besoins de tels soins.

Il a toutefois précisé que l'expansion des services en français ne dépendait pas tant du manque de fonds que du manque de personnel spécialisé.

Le gouvernement a déjà tenté sans succès de recruter des Franco-ontariens pour qu'ils suivent un cours en médecine, a ajouté Timbrell.

Ces étudiants auraient été entraînés à l'Université d'Ottawa, reconnue comme étant bilingue, mais offrant très peu de cours médicaux en français.

Le ministre espère que cette université va intensifier ses programmes d'entraînement en français.



les éditorialistes anglophones

NDLR — Extraits d'éditoriaux puisés dans des journaux de langue anglaise et traduits par La Presse Canadienne.

Des résultats contraires

The Ottawa Journal

La Commission de l'unité canadienne se compose de personnalités si estimables et si bien intentionnées qu'il est difficile de critiquer ses réalisations, toute l'entreprise ayant été tellement confuse dès le début. On avait espéré que les talents combinés des présidents conjoints, MM. Jean-Luc Pépin et John Roberts, serviraient au moins à des fins éducatives. S'il n'y avait guère de chances que la commission trouverait de vraies réponses aux questions centrales qui tourmentent le pays, on croyait au moins à la possibilité d'accroître la compréhension mutuelle et d'engager un dialogue qui stimulerait la bonne volonté et un respect nouveau pour les complexes de nos problèmes.

Il est maintenant évident que même cet objectif minimum est irréalisable. Les audiences de la Commission de l'unité canadienne donnent des résultats exactement contraires à ceux que l'on en escomptait et le plus tôt elles prendront fin, le mieux ce sera. Les séances publiques ne servent qu'à colporter les absurdités d'extrémistes, de maniaques et de m'as-tu-vu. Il n'en résulte qu'injures envers la commission ou un durcissement d'opinions irréconciliables. Rien de cela n'est constructif...

Des sectaires

The Columbian, New Westminster, C.-B.

D'aucuns sont prêts à presque tout pour éviter d'apprendre une deuxième langue. Certains iront encore plus loin et feront tout leur possible pour empêcher les autres d'apprendre une langue seconde.

On en a une nouvelle preuve par la fureur qui s'est manifestée lors de l'instauration d'un programme d'immersion en français à l'école élémentaire Sir William Osler, de Vancouver. Certains commentateurs des adversaires de ce programme feraient croire que les commissaires voulaient enseigner aux enfants comment se livrer à des voies de fait ou comment faire la guérilla.

Quand un parent déclare que la co-existence franco-anglaise à l'école sera difficile, on est tenté de se demander quel avenir ce parent envisage pour le Canada.

On a exprimé la crainte que l'instauration de l'immersion en français dans les jardins d'enfance ferait baisser la valeur des priorités. Quelle logique?

D'autres parents ont craint que l'enseignement du français ferait baisser le niveau de l'enseignement anglais.

Quand un commissaire a signalé que l'anglais aurait toujours priorité et qu'il a laissé entendre que faite d'un nouveau programme, il faudrait fermer peut-être l'école parce que les inscriptions sont de moins en moins nombreuses, des parents ont préféré ne pas le croire.

Non seulement de pareils sectaires privent-ils leurs enfants d'une occasion merveilleuse d'apprendre une deuxième langue, mais encore, par leur imprévoyance et leur éclatante stupidité, ils empêchent des parents plus éclairés de

donner à leur enfants ce que notre système d'enseignement offre de meilleur.

L'ouverture du courrier

The Edmonton Journal

Le gouvernement fédéral a la curieuse notion que le moyen de corriger 40 ans d'interception et d'ouverture illégales du courrier par les agents de la GRC, c'est de légaliser ces actes.

Mais s'il arrive qu'une loi se révèle malavisée comme celle qui dit que l'on ne doit pas spolier le courrier de première classe, peut-être faut-il la modifier. Malheureusement, dans tout ce que raconte le gouvernement fédéral au sujet de son intention de légaliser l'interception du courrier par la police, on apprend bien peu de choses au sujet des garanties que l'on pourrait ou que l'on ne pourrait pas inscrire dans la loi.

Le solliciteur général prétend qu'autoriser la GRC à intercepter le courrier n'est pas plus grave que les fouilles de sécurité aux aéroports. Mais la parallèle ne tient pas.

Permettre à la police d'intercepter et d'ouvrir le courrier équivaut passablement à l'autoriser à écouter les conversations téléphoniques ou à pénétrer dans un foyer sans s'annoncer.

Se soumettre dans un aéroport à un détecteur de métal, c'est un acte volontaire dont on a conscience; ce n'en est pas un que d'avoir ses communications personnelles interceptées. C'est pourquoi il est essentiel, dans tout changement à la loi relative au caractère secret du courrier, de prévoir des garanties aussi sûres que celles qui s'appliquent aux perquisitions sans mandat.

Le ministre a proposé que les fouilles du courrier n'aient lieu que pour "causes raisonnables et probables" et avec mandat approuvé par un tribunal. C'est un minimum. Toute nouvelle loi doit exiger que toute fouille du courrier soit au préalable justifiée devant un juge et qu'il y ait mandat de perquisition dans chaque cas. Il ne serait pas du tout acceptable que des ordonnances judiciaires de portée générale autorisent la police à jouer avec le courrier. S'il est nécessaire d'intercepter le courrier pour contrecarrer le trafic de l'héroïne, comme on le prétend, la police ne devrait éprouver aucune inquiétude à l'idée d'exposer sa cause à un juge avant de procéder.

Nous ne sommes pas prêts à renoncer au droit du secret de nos communications personnelles. C'est bien à contrecœur que nous le laisserons modifier. Il incombe à ceux qui voudraient l'amoindrir de nous convaincre que c'est nécessaire.

Les puits de pétrole taxés

Regina Leader-Post

...On va proclamer bientôt la Saskatchewan Oil Well Income Tax Act.

...La loi autorisant une taxe sur les puits de pétrole en Saskatchewan Oil Well Income Tax Act sera bientôt ratifiée et les députés ministériels vont se croiser les doigts des deux mains dans l'expectative d'une éventuelle contestation constitutionnelle devant les tribunaux.

Les libéraux soutiennent que la loi reste très discutable du point de vue constitutionnel même avec les amendements suggérés par les sociétés pétrolières. Cela reste à voir, bien que le premier ministre Blakeney insiste sur le fait qu'une autorité "indépendante" en droit constitutionnel, qu'il n'a pas mentionnée, a approuvé complètement le projet de loi.

Dans l'attente, l'industrie pétrolière de la Saskatchewan s'est préoccupée de voir le projet de loi provincial No 47 voté dans une forme qui échapperait à toute contestation et qui réduirait au minimum ses ennuis de calcul.

Les sociétés d'exploitation et de production de pétrole de la province sont dans l'expectative depuis la décision de la Cour suprême du Canada qui, le 23 novembre, a jugé inconstitutionnelle l'ancienne loi Saskatchewan Oil and Gas Conservation, Stabilization and Development Act.

Le projet de loi 47 fut présenté à la législature le 2 décembre, seulement neuf jours après la décision de la Cour suprême, et il a pour but général de surmonter les objections de la Cour à la surcharge de royautés et à l'impôt sur le revenu minéral de la vieille loi, qui ont causé sa perte.

Bien que la loi 47 ait été votée et qu'elle puisse être ratifiée dans quelques semaines, il faudra peut-être quelque temps pour mettre au point la réglementation qui en accompagnera les 42 sections.

Ce n'est pas tellement son principe que les règlements détaillés qui peuvent prêter à contestation constitutionnelle. Dans son effort de légiférer pour réduire au minimum sa vulnérabilité constitutionnelle, le régime Blakeney a choisi la taxation directe puits par puits.

L'actuelle situation politique fédérale peut aider le gouvernement de la Saskatchewan à écarter une contestation. Lors de sa récente visite à Regina, le premier ministre Trudeau a assuré M. Blakeney qu'Ottawa n'avait pas du tout l'intention d'"exploiter" la situation provenant de l'annulation de l'ancienne loi.

Le gouvernement Trudeau fut un "intervenant" dans la cause du GIGOL qui porta un coup mortel à la vieille loi. A nombre d'observateurs de l'industrie du pétrole, il semble improbable qu'une société pétrolière privée chercherait de contester la nouvelle loi sans quelque assurance d'appui fédéral. — Le 16 janvier.

La semaine du prêtre

Si le prêtre est homme comme les autres hommes, il a une mission bien particulière, mission qu'il reçoit de Jésus-Christ. Il est un éducateur de la foi. Ça veut dire quoi?

Comme Jésus, il devient le signe du Salut lorsqu'il annonce aux pauvres qu'ils sont les préférés de Dieu, et cette annonce se fait par ses paroles et aussi par son attitude vis-à-vis les plus "dépendants" dans la société. Etant pauvre lui-même, "dépendant", le prêtre, comme Jésus, annonce la Bonne Nouvelle aussi par la congruence de sa vie, c'est-à-dire, lorsque ses comportements sont conformes à ses paroles et vice-versa. Mais étant pêcheur, c'est par le témoignage de sa propre foi qu'il devient l'instrument le plus efficace dans les mains de l'Esprit Saint. Il devient éloquent lorsqu'il témoigne de sa propre vie et non pas de celle des autres.

Pourquoi des prêtres? — La seule réponse qu'il me vienne, c'est: pour permet-

tre au Fils de Dieu de "prolonger", pour ainsi dire, sa vie incarnée dans notre monde à nous en 1978. Pour continuer l'oeuvre de Jésus: signifier au peuple de Dieu qu'il est aimé de Lui, particulièrement à certaines époques de sa vie: à la naissance, durant la croissance, au jour du mariage, au moment de la vieillesse et de la mort.

Pour qui des prêtres? — Spécialement pour ceux qui, pour une raison ou pour une autre, se sont donné d'autres dieux que Jésus-Christ: les mords du pouvoir, les affamés de l'argent, ceux qui fuient leur responsabilité d'homme et de femme en plongeant dans les sciences occultes, les drogues de toute sorte et tous les autres moyens d'évasion. Pour qui des prêtres?... Pour ceux qui désirent aller au-delà d'eux-mêmes et qui croient et trouvent là le vrai bonheur parce que c'est là que réside l'amour le plus grand: Dieu lui-même, en personne.

Guy Joyal

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par

La Voix de l'Est Ltée
136, Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot	DANS LES ENDROITS NON DESSERVIS PAR CAMELOTS				
Par jour: .25	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Samedi: .40	Canada	6.00	18.00	36.00	70.00
Semaine: 1.40	États-Unis et autres pays	12.00	35.00	65.00	125.00
Année: 70.00					

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No D679

La Semaine du malade à l'hôpital St-Louis

COWANSVILLE (JDB) — L'hôpital Saint-Louis de Cowansville est l'un des rares établissements hospitaliers de la région à avoir mis sur pied un pro-

gramme complet d'activités à l'intention de ses pensionnaires tout au long de la Semaine des malades.

C'est ainsi que dimanche après-midi, l'ouverture de cette semaine a été marquée de façon toute particulière; il y a d'abord eu la célébration de la messe, rehaussée de chants, d'accords de guitare, exécutés par Mme Céline Larouche et ses enfants, puis les malades ont eu droit à un spectacle de ballet-jazz, interprété par cinq jeunesfilles.

Le grand public, c'est-à-dire les administrateurs de l'hôpital Saint-Louis et les familles des personnes qui y sont hospitalisées, a lui aussi participé à cette journée pour le moins exceptionnelle et les très nombreux visiteurs ont eu droit à un buffet des mieux garnis.

Pour les malades, ce fut une merveilleuse occasion de sortir de leur isolement, aussi n'ont-ils pas manqué d'apprécier tous les efforts qui ont été réalisés pour l'organisation de cette journée et notamment du spectacle de ballet-jazz. Les jeunes filles qui présentaient ce récital, avaient imaginé la chorégraphie en fonction de leur auditoire et n'ont pas hésité à investir de longues heures dans la répétition de leurs pas.

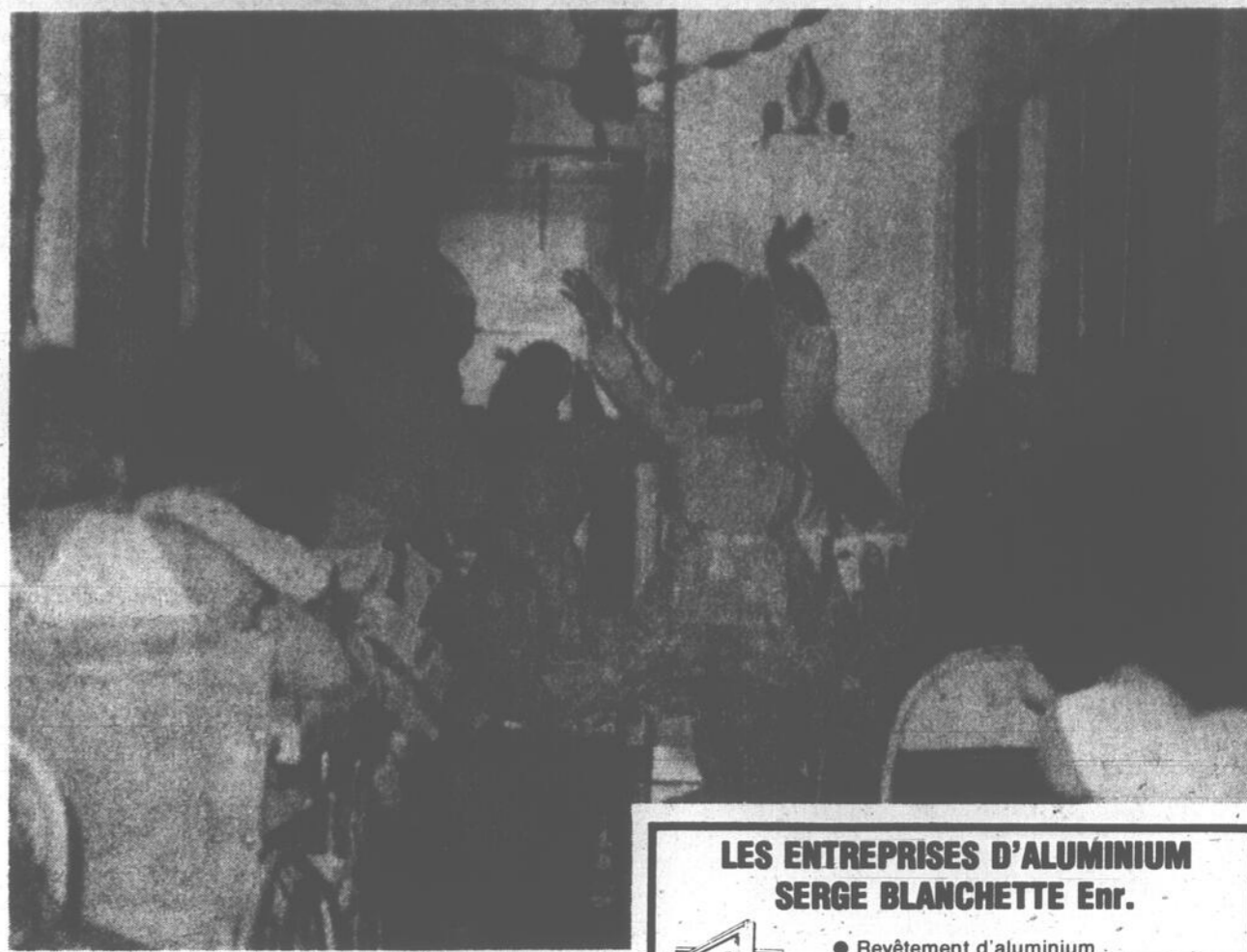
Gestes qui ont été droit au coeur des pensionnaires de Saint-Louis, par ailleurs trop souvent oubliés du monde extérieur.

Tout au long de la semaine, d'autres activités prendront l'affiche: projection de films, parties de

cartes, bingos...activités auxquelles le Centre de bénévolat de Cowansville s'associera pour le plus grand plaisir des malades. Il convient d'ailleurs de souligner l'excellent travail exécuté par les bénévoles qui, par leur visite, leur présence, constituent un réconfort profond pour tous ceux qui se retrouvent cloués sur un lit d'hôpital.

Peut-être, parents et amis pourraient-ils profiter de cette semaine du malade pour rendre visite à un des leurs, à une de leurs connaissances, les portes de l'hôpital sont grandes ouvertes, tous les jours de 13 heures à 18 heures, à l'année longue.

Ce n'est peut-être pas sans raison que la semaine du malade coïncide avec la fête de tous ceux qui aiment, la Saint-Valentin. Un trop plein d'amour, ça se partage si bien.



C'était fête, dimanche, à l'hôpital Saint-Louis de Cowansville, alors que diverses activités marquaient le début de la Semaine du malade. C'est par un ballet jazz que tout a débuté.

Coup d'oeil

Une course sur la glace?

GRANBY (ADP) — Le Club des randonnées hippiques du Québec organise une course sur glace avec chevaux attelés sur sleigh, soit chevaux en double ou simple, ou bien encore poneys en double ou simple. Cette compétition s'inscrit pour le championnat provincial, selon les règlements de la Fédération équestre du Québec et aura lieu le 19 février, à 14 heures, à la Plage familiale de Roxton.

Pensez-y au moins une fois!

GRANBY — C'est, à travers le Québec, la semaine de sensibilisation aux soins prolongés. Les soins prolongés s'adressent à une clientèle particulièrement vulnérable puisqu'elle est composée de malade dont l'état nécessite par sa gravité une surveillance et des soins hospitaliers constants dans une dépendance totale à la bonne volonté des autres.

Gaz-o-rama Optimiste

FARNHAM (MR) — Le Club Optimiste de Farnham organise les 17 et 18 février, un gaz-o-rama qui aura lieu à la station service Gemme sport gaz-bar et à auquel toute la population est invitée à participer. Les bénéfices de ces deux journées seront versés à la caisse des activités que le Club organise aux bénéfices de la jeunesse locale.

Les Montagnards aux sucres

ROUEMONT (ADP) — La soirée de clôture des activités du Club de motoneiges les Montagnards Rougemont-Saint-Hamase aura lieu le 11 mars et consistera en une soirée à l'érablière Pierre Jean, à Saint-Damase. Les soupers seront servis de 18 à 20 heures. Par la suite il y aura danse avec orchestre et, pour cette occasion, l'organisation a obtenu un permis de la Commission de contrôle des alcools.

Soirée de l'Age d'Or

ST-VALERIEN — Le club de l'Age d'Or de St-Valérien organise une soirée récréative pour le vendredi, 17 février, à l'école St-Pierre. M. Giroux fera les frais de la musique à cette occasion.

Cinemas LES GALERIES DE GRANBY

<p>ENFIN!</p> <p>Un paradisa tropical non exploité par l'homme où existe une civilisation BIZARRE...</p> <p>BURT LANCASTER</p> <p>MICHAEL YORK</p> <p>dans</p> <p>L'ILE DU DR. MOREAU</p> <p>un film de DON TAYLOR</p> <p>Semaine Moreau — 6.05 - 9.25 Continuité — 7.50</p>	<p>ELLE EN VEUT LES LESBIENS</p> <p>Patricia Payne</p> <p>LE CONTINENT OUBLIÉ</p> <p>Semaine Veil — 6.30 - 9.25 lesbiens 8.10</p>	<p>LE RALLYE D'UN AMOUR DE COCCINELLE</p> <p>AMÉRIQUE</p> <p>"BUCK LE LOUP"</p> <p>Semaine Rally — 6.05 - 9.25 Buck — 7.40 sam - dim rally — 2.45 - 6.05 - 9.25 Buck — 1.00 - 4.25 - 7.40</p>
--	---	---

LES ENTREPRISES D'ALUMINIUM SERGE BLANCHETTE Enr.

- Revêtement d'aluminium
- Fenêtres ● Auvents
- Gouttière ● Portes
- Corniches

SPÉCIAL
PORTE 2 pouces
3 rainures,
PANNEAU DOUBLE \$160.

378-9130 — 372-3978

AUBAINES SUR TOUTE MARCHANDISE EN MAGASIN
MARDI 14 FÉVRIER: ST-VALENTIN FOURRURE

Lucile Guertin
Lucile Lemoine Guertin, prop.

130, COURT - GRANBY - TÉL.: 372-1474

SUÈDE - CUIR - POUR HOMMES ET FEMMES

Chère clientèle,
Il m'est agréable de vous annoncer la réouverture de la Boutique Nicoline, jeudi le 16 février, à 9h.30 a.m., au 137 Principale, Granby. Comme par le passé nous vous offrirons un vaste choix de vêtements de haute qualité pour fillettes et adolescentes. Dans l'espoir de bien vous servir,

Nicoline
Viviane Brossseau

LA BOUTIQUE LUMINEUSE vous propose un vaste choix de fixtures pour enjoliver votre foyer.

Venez vite à la
BOUTIQUE LUMINEUSE
428 PRINCIPALE
GRANBY 378-9332

TOUJOURS À TRÈS BAS PRIX

Le redressement économique est possible si Ottawa agit promptement

par Norman DELISLE

OTTAWA (PC) — Un redressement économique est possible "pourvu que le fédéral prenne les décisions qui s'imposent sans attendre que la situation ne se détériore davantage".

C'est l'essence du message livré lundi par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, à l'ouverture de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres qui s'est ouverte à Ottawa.

M. Lévesque s'est empressé de fournir à son collègue fédéral, M. Pierre-Elliott Trudeau, cinq moyens immédiats d'intervention qu'Ottawa devrait utiliser pour relancer l'économie: — dans le domaine des mines, que les royalties payées par les compagnies minières soient déductibles de l'impôt, comme par le passé, et tel

que l'exigent unanimement les provinces;

— dans le secteur de l'habitation, qu'on en revienne au système en vigueur de 1967 à 1974, système qui permettait le financement global plutôt que l'approbation des projets à la pièce;

— que le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale —MEER— accepte l'entente fédérale-provinciale conjoncturelle, entente qui voudrait dire une injection fédérale immédiate d'une vingtaine de millions au Québec;

— que le MEER se prononce également sur les quelque 250 demandes de subventions en provenance d'industries de la région de Montréal;

— enfin, plutôt que d'investir dans des "projets improvisés genre "Canada au Travail", que le fédéral remette

aux provinces les quelque \$500 millions ainsi englobés, ce qui permettrait au Québec de sauver deux industries en danger: les pâtes et papier, et l'industrie textile. En fait, pour le premier ministre du Québec, la situation économique ne peut être rétablie que si deux principes guident les efforts.

D'une part, que chaque gouvernement "s'occupe de ses affaires" selon son niveau de compétence, et qu'il s'en occupe pour de bon et avec tenacité.

D'autre part, que les discussions fédérales provinciales "soient réduites au minimum", mais que la "coopération soit franche et rapide" lors-qu'elle se révèle nécessaire.

M. Lévesque n'a pas voulu faire le procès du fédéralisme, et il a lui-même expliqué qu'il n'était pas là pour ce faire.

Mais en attendant que les Québécois aient approuvé le changement de régime constitutionnel que leur propose le Parti québécois, M. Lévesque se dit prêt à "collaborer au meilleur fonctionnement possible du présent régime".

Le chef du gouvernement québécois n'a pu s'empêcher de rappeler que les 15 derniers mois ont servi à illustrer la critique fondamentale du système fédéral.

Il a cité "l'abolition brutale de la garantie des recettes fiscales, l'écrasant héritage olympique devant lequel notre gouvernement national a continué à se dérober, et les dépenses policières que le Québec assume en lieu et place du fédéral", et maintenant évaluées à \$807 millions.

M. Lévesque a également annoncé son intention de déposer lors de la conférence

un document démontrant "que la plupart des grandes politiques fédérales ont tendu systématiquement à vantage les régions qui l'étaient déjà" au détriment des régions défavorisées, c'est-à-dire surtout le Québec et les Maritimes.

Une telle situation ne se serait pas produite "avec un gouvernement fédéral qui se serait vraiment occupé de

ses affaires", a-t-il ironiquement fait remarquer.

"La très grande majorité des Québécois ne peuvent que rejeter ce modèle, leur désir absolument normal étant de trouver, chez eux au Québec, le moyen de vivre convenablement", a poursuivi le premier ministre québécois.

Dans son discours pro-

noncé uniquement dans la langue officielle du Québec, le français, M. Lévesque estime que la relance économique exige "plus de réalisme et d'esprit franchement coopératif que d'argent nouveau".

Le Québec n'attend pas de miracle au plan économique, a rappelé le leader péquiste.

Mais il attend "tout bonne-

ment qu'on mette l'épaulé à la roue et qu'on pousse ensemble dans le même sens".

On doit veiller au grain intensément et sans lâcher, a-t-il conclu, "en évitant la tentation si fréquente en période difficile, de fuir en avant vers l'avenir plutôt que de faire face au présent".

Une page d'histoire

1948: le général Dwight Eisenhower démissionne de son poste de chef d'état-major de l'armée américaine. Il est remplacé par le général Omar Bradley.

1793: l'Autriche et la Prusse s'allient contre la France.

1550: Giovanni Maria Della Monte élu pape sous le nom de Jules III.

Ils sont nés un 7 février: — Charles Dickens, écrivain britannique 1812-1870 — Dimitri Mendeleiev, chimiste russe 1834-1907 — Sinclair Lewis, écrivain américain 1885-1951.

1945 -- signature de l'accord de Yalta par Roosevelt, Churchill et Staline.

1929 -- signature de l'accord du Latran, qui crée la Cité du Vatican.

1920 -- première réunion de travail de la S.D.N. à Londres.

1899 -- promulgation, au Japon, d'une constitution qui crée une diète à deux chambres, mais qui laisse des pouvoirs étendus à l'empereur.

1810 -- Napoléon épouse Marie-Louise, archiduchesse autrichienne.

LE ROYAUME DU COUPON

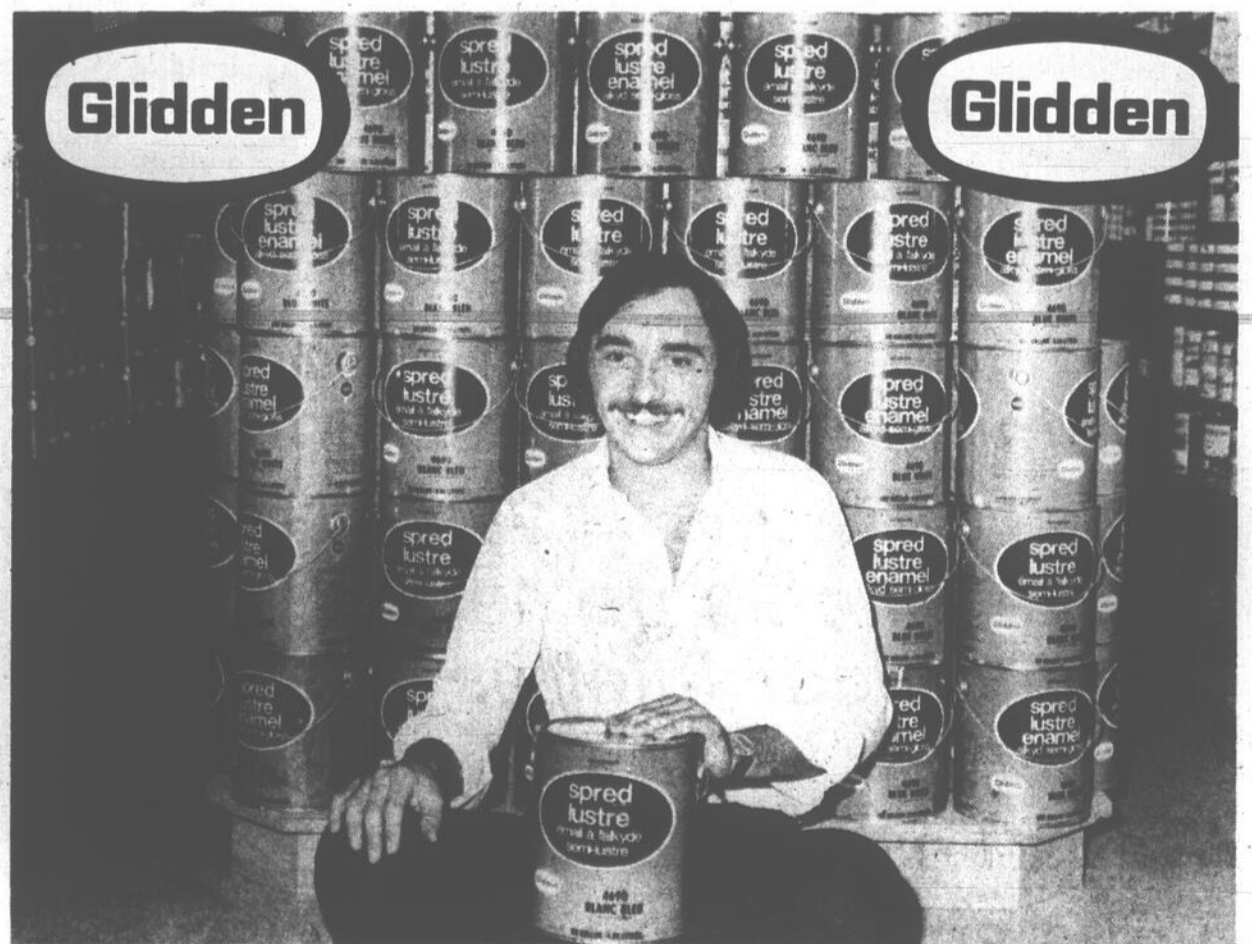
Un nouveau nom, un nouveau local.



Photo prise lors de l'ouverture du ROYAUME DES TISSUS, au 433 Boul. Boivin, de gauche à droite Mesdames Hélène Croteau, Marguerite Bachand, LISETTE MEUNIER PROPRIÉTAIRE. Messieurs PAUL-O. TRÉPANIÉ, maire, coupant le ruban traditionnel, le Curé Henri Martel, qui a béni le local, l'échevin du quartier Claude Duhamel, et Mde Solange Hébert.

(ANN)

LA GUERRE DES PRIX



SPRED SEMI LUSTRE

1ère qualité

rég: \$21.75

SPÉCIAL

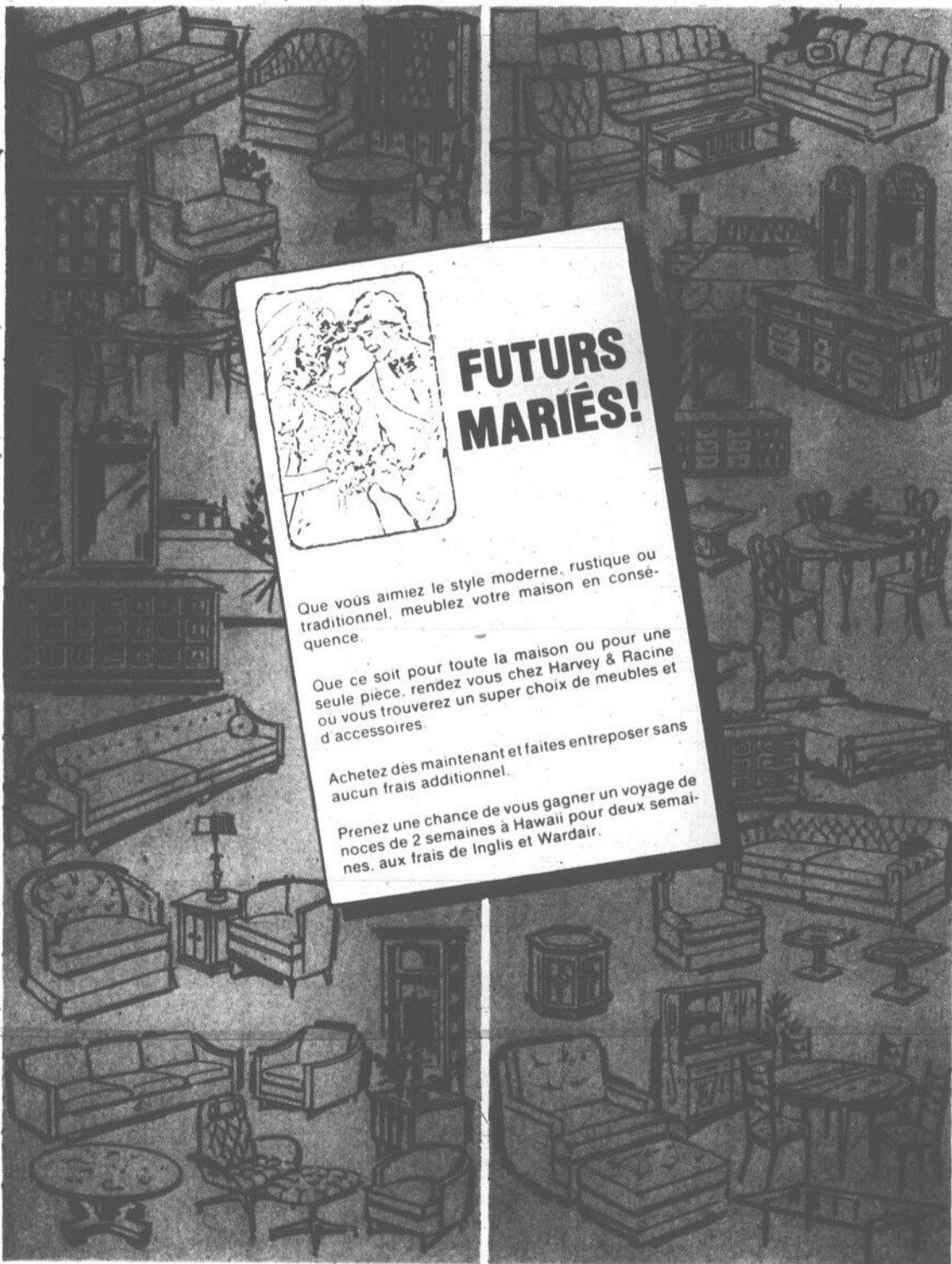
\$16.95

CENTRE DE PEINTURE DUMAS inc.

317 Racine

Granby

378-5474



FUTURS MARIÉS!

Que vous aimiez le style moderne, rustique ou traditionnel, meublez votre maison en conséquence.

Que ce soit pour toute la maison ou pour une seule pièce, rendez vous chez Harvey & Racine ou vous trouverez un super choix de meubles et d'accessoires.

Achetez dès maintenant et faites entreposer sans aucun frais additionnel.

Prenez une chance de vous gagner un voyage de noces de 2 semaines à Hawaii pour deux semaines, aux frais de Inglis et Wardair.

CHARGEX

master charge

recherchez l'étiquette



Harvey & Racine INC.
MEUBLES • FURNITURE
511 DUFFERIN GRANBY 372 5686

NOUS OFFRONS UN MERVEILLEUX VOYAGE

Wardair / Intervac de 2 semaines, à Hawaii pour 2 personnes. Il suffit de passer chez Harvey & Racine et de remplir un bon de participation. Aucun achat nécessaire. Le concours se termine le 31 mars 1978.

PLUS MOINS DE CÔTES FACILITÉS DE PAIEMENTS EXTRAISÉS GRATUITS

De l'emploi pour tous les Canadiens sans hausse du coût de la vie

OTTAWA (PC) — On peut assurer un emploi à tous les Canadiens désireux de travailler, sans provoquer une nouvelle hausse du coût de la vie.

C'est ce qu'a déclaré lundi à Ottawa le premier ministre Trudeau, alors qu'il a ouvert la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres portant sur une stratégie à moyen terme de relance de l'économie canadienne.

"J'ai la conviction que nous pouvons maintenir l'essor de l'économie sans épuiser nos sources d'énergie, sans piller l'environnement naturel et sans restreindre les droits des minorités et les libertés individuelles", a dit M. Trudeau à l'ouverture de la réunion de trois jours.

En arrivant au centre des conférences, plus tôt, le premier ministre a dû faire face à une centaine de manifestants du groupe Ottawa Coalition for Full Employment, protestant contre la situation de l'emploi au pays, où l'on compte quelque 991,000 chômeurs.

M. Trudeau a fait appel à la concertation entre les différents gouvernements pour veiller à ce que se fasse le rétablissement économique et pour assurer qu'il soit permanent, dans son allocution inaugurale.

"En réalité, nous nous donnons aujourd'hui une police d'assurance", a-t-il dit.

Assistant à la conférence à titre d'observateurs, les chefs du Parti conservateur et du Nouveau Parti démocratique, MM. Joe Clark et Ed Broadbent, se sont dit sceptiques quant aux résultats qu'une telle rencontre au sommet pourra donner.

Exceptionnellement, toutes les délibérations de la conférence sont télédiffusées, et M. Clark en a conclu qu'il s'agit là essentiellement du coup d'envoi de la prochaine campagne électorale fédérale.

Selon M. Broadbent, le premier ministre Trudeau est d'abord préoccupé de la diffusion de la conférence par les médias.

Par ailleurs, le ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien, a proposé, pour corriger la situation de l'emploi, une meilleure orientation professionnelle dans les écoles, des mécanismes d'accès au marché du travail, comme l'éducation coopérative, ainsi qu'une amélioration de l'information sur le marché du travail.

"Nous devons nous demander si notre système d'éducation et de formation de la main-d'œuvre est bien adapté à nos besoins économiques; on comprend la déception de nos jeunes quand, après avoir travaillé dur pendant plusieurs années à l'université, ils découvrent qu'ils ne peuvent utiliser leurs connaissances.

"Simultanément, nous sommes obligés de chercher à l'étranger des travailleurs possédant les aptitudes requises par l'industrie, même avec un taux de chômage de 8.5 pour cent", a dit M. Chrétien.

Même s'il s'agit là d'une question de compétence provinciale, le gouvernement fédéral est prêt à se rendre utile là où il le peut, a ajouté M. Chrétien, dans le cas notamment des programmes de formation de main-d'œuvre.

Au chapitre des perspectives économiques, M. Chrétien a soutenu que l'investissement, plus particulièrement dans le domaine énergétique, devra être l'élément le plus vigoureux de la croissance, dont le taux-cible a été fixé à 5.5 pour cent

Pas plus cher que le peut l'économie

OTTAWA (PC) — Le premier ministre René Lévesque a donné un avant-goût des négociations à venir dans le secteur public au Québec, en déclarant que le niveau de rémunération des employés de l'Etat ne devra pas dépasser la capacité de payer de l'économie.

Il faudra aligner le niveau de rémunération du secteur public sur celui des autres secteurs de l'économie, a-t-il dit hier, alors qu'il est intervenu dans la discussion sur le thème de la croissance du secteur public dans le cadre de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres, qui se tient pour trois jours à Ottawa.

M. Lévesque a dit que son gouvernement était à mettre la dernière main à la politique salariale basée sur le concept de la "rémunération globale".

Cette politique, a-t-il expliqué, vise à fixer le niveau de rémunération d'une manière en tenant compte du salaire et des avantages sociaux.

Il a rappelé que le gouvernement québécois devra négocier en 1978 avec les employés des affaires sociales et de l'éducation et, en 1979, avec ceux du secteur hospitalier.

Ces 320,000 employés de l'Etat représentent 13 pour cent de la main-d'œuvre au Québec, et avec une rémunération totale de \$4.5 milliards et des avantages sociaux de \$900 millions, ils comptent pour 50 pour cent des dépenses courantes du gouvernement.

M. Lévesque a soutenu que grâce au rattrapage récent, le secteur public avait surmonté le retard qu'il accusait pour devenir un secteur de pointe qui risque d'entraver route l'économie.

Le niveau de rémunération dans le secteur public peut être un facteur de déséquilibre et de perturbation en raison de l'effet déterminant d'entraînement sur les autres secteurs, a dit M. Lévesque.

Il a rejeté comme "ni utile, ni nécessaire" la fixation d'un taux canadien de rémunération dans la fonction publique, ce taux uniforme ne pouvant, a-t-il dit, répondre à la diversité des économies provinciales.

Précédemment, le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. R. Bennett, avait été chargé d'entamer la discussion sur la croissance du secteur public.

M. Bennett, qui a récolté sans difficultés l'appui général de ses homologues, s'est fait le défenseur d'une restriction des dépenses publiques.

Il a soutenu que les administrations publiques devraient se fixer comme objectifs de limiter la croissance de leurs dépenses à un pour cent de moins du taux de croissance de l'économie.

M. Bennett a en outre déclaré que les gouvernements ne devraient pas accorder à leurs employés de rémunération, en termes de salaires et d'avantages sociaux, supérieure à ce que l'entreprise privée peut se permettre de payer.

De son côté, le premier ministre néo-démocrate de Saskatchewan, M. Allan Blakeney, s'est dit d'accord avec l'esprit des recommandations du premier ministre de Colombie-Britannique, soulignant toutefois que l'Etat ne doit pas inconsiderément couper dans ses dépenses, les investissements dans les grands programmes de relance étant indispensables à la santé de l'économie.

annuellement d'ici 1981.

"Du fait qu'on aura besoin de ressources d'investissement accrues, les dépenses en biens et services par les gouvernements devront marquer un certain ralentissement", a dit M. Chrétien.

Pour réaliser cet objectif de croissance, il faudra toutefois

restreindre la hausse des prix et des salaires. Sur cette dernière question, le ministre a dit croire que l'Etat, "n'étant pas soumis à la sanction du profit et de la perte comme les employeurs privés, devrait emboîter le pas plutôt que servir de guide dans la fixation des salaires".

Pour la période d'après les contrôles, dont la levée doit

commencer le 14 avril, le ministre Chrétien a repris la proposition d'une agence de surveillance, qui, sans pouvoir coercitif, aurait pour fonction de suivre l'évolution des prix et des coûts et de recommander au gouvernement l'ouverture d'une enquête spéciale lorsqu'une hausse particulière pourrait menacer la stabilité globale des prix.

VENTE DE TISSUS

SPÉCIAL 20 à 50%
sur toute la marchandise en magasin.

TIRAGE
Participez au tirage de \$25. de marchandise, aucune obligation de votre part.
(Tirage 4 mars)
Madame Lisette Meunier, propriétaire vous invite à venir constater dès maintenant le grand choix de tissus et accessoires pour la couturière. Et profitez des nombreux spéciaux de la vente en cours.

HEURES D'AFFAIRES
Lundi, mardi, mercredi 9h30 à 5h30
Jeudi, vendredi 9h30 à 9h.
Samedi 9h30 à 5h

ROYAUME DU TISSUS
(Autrefois Royaume du Coupon)
433 Boul. Boivin GRANBY
378-3206

Roulez Québec 78-70R742 Québécois

IP

bien assurés!

Les Prévoyants du Canada Assurance Générale

Des élections fédérales cet été?

Par NIKKI FINKE

OTTAWA (AP) — Le Premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau dont la popularité a décliné sous le coup des difficultés économiques et politiques rencontrées par le Canada, pourrait appeler à des élections générales l'été prochain, avant que son gouvernement ne perde encore un peu plus de popularité.

Le Parti libéral de M. Trudeau est en difficulté. Selon les sondages d'opinion réalisés en 1977, la popularité des libéraux a plafonné à 51 pour cent en juin dernier mais est retombée à 42 pour cent en décembre.

Au terme de la loi, le renouvellement des 282 sièges de la Chambre des Communes ne doit pas intervenir avant 1979. Mais les dirigeants libéraux pensent que leur étoile pourrait pâlir, le temps passant, et expliquent qu'ils souhaitent des élections en juin.

Durant les premiers mois de 1978, la politique canadienne a été marquée par l'inflation, le chômage, le problème séparatiste posé par le Parti québécois et une récente vague de révélations embarrassantes.

La semaine dernière, le gouvernement a rendu public l'existence d'un réseau soviétique d'espionnage et a ordonné l'expulsion de 13 diplomates soviétiques.

Cette mesure a été accueillie favorablement tant par l'opinion publique que par la presse et le dirigeant de l'opposition conservatrice, M. Joe Clark, a même fait l'éloge "d'un travail bien fait". Popularité M. Trudeau a cependant indiqué qu'il ne demanderait pas des élections tant que sa cote de popularité n'aurait pas augmenté. Encouragé par son succès dans l'affaire d'espionnage de la semaine dernière, M. Trudeau a offert vendredi, en riant, de démissionner et d'appeler à des élections.

Il y a maintenant bientôt dix ans que cet avocat, qui fut l'objet d'un véritable culte de la personnalité, a pris la direction du Parti libéral et qu'il est devenu Premier ministre. Depuis, il a réussi par trois fois à conduire les libéraux à la victoire dans des élections générales, et ce malgré une certaine perte de sympathie dans l'opinion publique.

Agé aujourd'hui de 58 ans, sa popularité se trouve encore plus menacée par "plus d'une vingtaine de scandales", selon l'expression de l'opposition, qui ont secoué son gouvernement

depuis les dernières élections de juillet 1974 tels que:

— La démission du solliciteur général, M. Francis Fox, ami de M. Trudeau, à la suite d'une affaire litigieuse. M. Fox avait permis à une femme, avec laquelle il avait reconnu avoir une liaison, d'avorter en signant du nom de son mari sur un papier de l'hôpital.

— Les rumeurs selon lesquelles, au début des années 70, à la demande du gouvernement, la GRC se serait livrée à des activités illégales dans la surveillance des groupes opposés au gouvernement. Sobriété Pour certains observateurs, M. Trudeau a adouci sa manière incisive pour se tourner vers un style plus sobre, plus "homme d'Etat". Ce changement d'attitude est dû, selon eux, aux difficultés rencontrées par son gouvernement, au fait qu'il s'est séparé l'année dernière de sa femme Margaret, 28 ans, et à la décision prise par la télévision, en octobre dernier, de retransmettre les débats, souvent orageux, de la Chambre des Communes.

Cependant, pour certains, M. Trudeau, Québécois francophone de Montréal, est le seul dirigeant qui puisse espérer arranger l'actuelle rupture entre le gouvernement fédéral et le parti séparatiste québécois. M. Trudeau a déclaré qu'il a l'intention de demander des élections fédérales avant que les séparatistes n'organisent le référendum prévu sur le maintien ou non du Québec au sein du Canada.

Aucune date n'a été fixée pour ce référendum, mais on pense qu'il pourrait avoir lieu au printemps 1979, avant les prochaines élections provinciales.

M. Trudeau est un ami personnel de beaucoup de membres importants du Parti québécois, y compris de son numéro un, M. René Lévesque.

M. Clark, Canadien anglais et dirigeant de l'opposition conservatrice, n'a de fait aucune influence au Québec.

Jusqu'à présent il est assuré du soutien des provinces occidentales, traditionnellement conservatrices, où le problème économique est le premier sujet de préoccupation des populations rurales.

Le mois dernier le taux d'inflation s'élevait au Canada à 9,5 pour cent (5,6 en novembre 1976) et le taux de chômage à 8,3 pour cent (5,1 pour cent en 1974).

Sur les 264 sièges de l'actuelle Chambre des Communes, les libéraux en détiennent 141 et les conservateurs 96.

MERCREDI, 15 FÉVRIER SEAU À PRIX SPÉCIAL



Une offre du Colonel pour vous aider à combattre l'inflation. Pour nourrir de 5 à 7 personnes.

\$5.00

La Villa du Poulet.

Matte exige l'abolition du groupe Tellier

OTTAWA (PC) — Le député créditiste de Champlain, René Matte, a exigé, hier aux Communes, l'abolition du groupe Tellier parce qu'il a pour but de combattre la prise de conscience des Québécois face à leur avenir.

En présentant une motion réclamant l'abolition du groupe de Paul Tellier, qui oeuvre au sein du Conseil privé, M. Matte a souligné la nécessité de laisser les Québécois "entièrement libres de choisir les cadres appropriés à leur émancipation et à leur épanouissement".

Selon M. Matte il est tout à fait "absurde et injuste" de permettre que les impôts des Québécois, prélevés par le fédéral soient utilisés contre les Québécois, et leurs intérêts.

Appuyé par le chef intérimaire du parti, Gilles Caouette, M. Matte a demandé que les Communes "ordonnent au gouvernement de cesser toute dépense de fonds publics ayant pour but de combattre la prise de conscience des Québécois."

Le député de Champlain a affirmé qu'il serait "inadmissible" que des porte-parole gouvernementaux du fédéral qui ne résident pas au Québec fassent campagne directement ou indirectement à l'intérieur de cette province. Il faisait allusion à la campagne pré-référendaire.

Il a ajouté que "la plus élémentaire des justices et la simple logique doivent nous inciter à placer bien au-dessus du chauvinisme et de la partisanerie inhérents à l'électoralisme".

Le groupe dirigé par Paul Tellier est chargé de préparer l'offensive du fédéral, contre les projets d'indépendance du Québec.

UN PROGRAMME UNIVERSITAIRE POUR VOUS TOUT PRÈS, TOUT PRÊT!

TOUT PRÈS de chez vous se manifeste la présence de l'Université du Québec. TOUT PRÊT pour vous, un choix de 320 programmes dans les grands secteurs d'enseignement universitaire: sciences humaines, sciences de l'éducation, sciences de l'administration, sciences de la santé, sciences pures et appliquées, arts, lettres et plusieurs autres champs d'études.

TOUT PRÈS, TOUT PRÊT, le réseau de l'Université du Québec admet aux études de 1er cycle le détenteur d'un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent. De plus, le candidat âgé d'au moins vingt-deux ans possédant des connaissances appropriées et une expérience pertinente peut être admis.

Université du Québec

1. Rouyn
2. Hull
3. Institut Armand-Frappier, (514) 687-5010
4. École de technologie supérieure, (514) 282-7784
5. Université du Québec à Montréal, (514) 282-7161
6. Université du Québec à Trois-Rivières, (418) 833-4544
7. Télé-université, (418) 657-2980
8. Institut national de la recherche scientifique, (418) 657-2508
9. École nationale d'administration publique, Mtl. (514) 393-3333
10. Université du Québec à Chicoutimi, (418) 545-5411
11. Université du Québec à Rimouski, (418) 724-1432
12. Université du Québec à Rimouski, (418) 724-1432

LG 2 Baie James
Chibougamau, Metagama, La Serre, Amos, Témiscamingué, Ville-Marie, Manicouagan, L'Annonciation, Mont-Laurier, Buckingham, Joliette, Sorel, Thetford Mines, Drummondville, St-Hyacinthe, Papineauville, Lachute, Fort-Coulonge, Maniwaki, Le Tuque, Shawinigan, Alma, Saint-Félicien, La Malbaie.

12 Rivière-du-Loup, La Pocatière, Gaspé, Carleton, Hauterive, Baie-Comeau, Matane.

LES BONBONS
Laura Secord
POUR LA ST-VALENTIN

Sourire d'une femme comblée
chocolats faits pour la St-Valentin
LE PLUS BEAU CHOIX EN VILLE

TABACTEK
412 Principale Granby
378-5579

Réunion mercredi Quelques nouvelles de l'Auto Club...

GRANBY — Dimanche, le club local de "vans", "Le soleil Levant" a eu ses élections.

Le nouvel exécutif est composé de Pierre Houle, président; André Boulais, vice-président; Gilles Lachance, secrétaire-trésorier; Maurice St-Amour, Yvon Beaudry, Yves Picard, Michel Tétrault et Claude St-Amour, directeurs.

Dans un autre ordre d'idée, le slalom sur glace organisé par l'Auto Club de Granby et qui a également été présenté dimanche, a connu un éclatant succès. Le tout a été présenté dans la cour du Jardin zoologique et a fait d'heureux gagnants. L'organisateur de l'événement était François Courtemanche. Mario Blais a terminé premier dans la classe conventionnelle, Armand Bourdus a mérité la première place dans la catégorie motor sur traction et le meilleur temps de la journée sur Renault.

Finalement, l'Auto Club a tenu son tournoi de ping-pong. Yvan Harnois s'est mérité les honneurs de la classe "A"; Brigitte Blais a enlevé les honneurs chez les femmes.

A ne pas oublier également, la réunion de l'Auto Club, mercredi soir à 20 heures, ses locaux situés à l'ancienne Impériale Tobacco.

Au soccer intérieur

L'USG arrache une nulle au Gervais

GRANBY — Deux rencontres fort excitantes ont été présentées dimanche dans la Ligue de soccer intérieur Labatt, à la polyvalente J.-H. Leclerc.

Dans la première rencontre à l'affiche, l'USG est revenue de l'arrière et a finalement fait match nul avec le Gervais au compte de 4 à 4. Pour l'USG, Singh s'est signalé avec deux filets, les autres allant à Beaugard et Restall. La réplique est venue de Desira, qui a marqué deux fois, et de Firenzi et Santini.

Dans la seconde rencontre, la Buvette a finalement eu raison des meneurs, l'Adidas, par le score de 2 à 1 dans une joute très mouvementée. Jean-Daniel Bapst ainsi qu'André Cyr ont capitalisé pour les vainqueurs tandis que Frans Moers répliquait.

Une victoire facile du IBM et du Bar

GRANBY — Dans le dernier programme double de l'Industrielle Labatt de Granby, le Bat 606 a administré une correction à la Pioneer Electric au compte de 10 à 3, pour ainsi terminer la saison avec une victoire.

Gerry Laberge et Gaëtan Breton ont brillé avec un truc du chapeau chacun. Daniel Dufresne, pour sa part, en a eu deux, André Authier, Jean-Pierre Brodeur ont obtenu un but chacun.

Pour la Pioneer, André Fontaine, Horman Breton ainsi que Jean-Guy Dumais ont été les compteurs.

Dans la seconde rencontre l'IBM a donné une raclée au Paragon en l'emportant au compte de 9 à 0.

Daniel Comtois a dirigé l'attaque des vainqueurs avec trois buts. Michel Boucher pour sa part en a eu deux. Daniel Dandenault, Rod Keer, Yves Courcy, et Daniel Messier ont marqué une fois. Bernard Marceau a obtenu quatre passes pour ainsi devancer Yves Lacroix de trois points au classement, et ainsi se mériter le championnat des compteurs pour la deuxième année d'affilée. Samedi le 18 février, la ligue Industrielle Labatt débutera ses séries de fin de saison.

En série "A", IBM recevra la visite du Paragon à compter de 11 heures. En série "B", le Bar 606 et la Pioneer débiteront un 2 de 3.

A Michel Bossy

Le jeu de puissance rapporte

MONTREAL (PC) — Plus du quart des buts et des points enregistrés par les 25 meilleurs compteurs de la Ligue nationale de hockey ont été réussis au cours de jeux de puissance. Les 25 joueurs — ceux avec 49 points ou plus jusqu'ici — ont enregistré un total de 626 buts et de 1,478 points dans les matches en date du 12 février — et, de ce total, 173 buts et 434 points ont été réussis durant les jeux de puissance, ce qui signifie que les joueurs en question ont compté 27:6 pour cent de leurs buts et 29:4 pour cent de leurs points alors que leur équipe jouait avec avantage numérique.

C'est le joueur de défense Denis Potvin, des Islanders de New York, qui domine pour les points avec 26, dont 21 assistances, le meilleur total du circuit également. Le meilleur compteur de buts durant le jeu de puissance des siens a été Michel Bossy, la recrue des Islanders, qui en a déjà 17, soit un de plus que le total réussi durant la saison entière l'an dernier par le meneur, Lanny McDonald, du Toronto. Le record de ligue pour une saison appartient à Phil Esposito, des Rangers, qui en eut 28 en 1971-72, quand il s'alignait avec les Bruins de Boston, Bossy, on le sait, est le meneur actuel pour les buts dans la LNH avec 40.

L'aillier droit Guy Lafleur, du Canadien, qui occupe le second rang chez les

compteurs avec 82 points et 38 buts, vient également en 2e place en ce qui a trait aux points réussis grâce au jeu de puissance avec 24, dont 13 ont été des assistances.

Bryan Trottier, des Islanders, est le meneur chez les compteurs avec 90 points jusqu'ici et 21 de ces points résultent de jeu de puissance, dont 9 buts. Il est au 12 rang en ce qui a trait aux points réussis durant le jeu de puissance.

Derrière Potvin — qui a 63 points et 19 buts pour occuper le 8e rang chez les compteurs — et Lafleur, viennent dans l'ordre Esposito avec 24 points, dont 11 buts; Bossy,

Paul Gardner, du Colorado, Darryl Sittler et Borje Salming, du Toronto, et aussi Gene Carr, du Pittsburgh, qui ont tous réussis 23 points des jeux de puissance.

Les Islanders, qui ne réussirent que 12 buts grâce aux jeux de puissance du cours de leurs 27 premiers matches, en ont toutefois enfilé 31 au cours de leurs 27 derniers matches et ils dominent la ligue entière avec un pourcentage de 28:9 pour cent grâce à 43 buts en 149 occasions. Le Canadien vient au 2e rang avec 45 buts en 162 occasions pour une moyenne de 27:8 pour cent.

Depuis le début du calendrier 1977-78, un total de 3,128 buts ont été enregistrés par tous les clubs dans les matches jusqu'ici et 652 de ces buts ou 20:8 pour cent ont été comptés durant les jeux de puissance. Le total des points, buts et assistances, a été de 8,372 depuis le début de la saison courante et 1,837 ou 21:9 pour cent ont été réussis par les clubs alors qu'ils jouaient avec avantage numérique. Les Rangers de New York sont ceux qui ont réussi le plus de buts, 48, et ils sont aussi ceux qui ont réussi le plus de points durant les jeux de puissance, soit 140.

Le Colorado a réussi 45 buts et 131 points et le Canadien, 121 points.

Au tournoi de Bedford

BEDFORD — Le tournoi bantam de Bedford poursuit ses activités et se terminera dimanche avec la présentation des finales finales.

Hier, au moment de mettre sous presse, une seule des trois rencontres était terminée, Candiac l'a emporté 4 à 3, dans la classe "B" sur Duvernay.

Ce soir, trois autres rencontres sont à l'affiche. A 7 heures, Longueuil affrontera Montréal-Nord dans la classe "C"; à 8 heures 15, une joute opposera Ierville à Laval dans la "A" et Montréal-Nord en viendra aux prises avec Lennoxville dans la "B" à 9 heures 30.

Compteurs de la NHL

	B	P	P
Trottier, NY	36	55	90
Lafleur, M.	38	44	82
Sittler, To.	28	47	76
Bossy, NY	40	26	66
Lemaire, M.	22	44	66
Clarke, Ph.	18	47	65
Perreault, Bu.	36	28	64
Potvin, NY	19	44	63
Gilles, NY	23	39	62
Paiement, Co.	21	40	61



Le carnaval d'hiver des Loisirs Immaculée-Conception de Granby bat son plein. Samedi soir avait lieu le couronnement de la reine; de gauche à droite, Roger Bourgeois, président des Loisirs I-C, Johanne Lamoureux, reine de 1977, Johanne Bourassa Le Bonhomme Carnaval et Thérèse Brouillard, présidente du carnaval.

Chez nos Mini-Vics Les atomes ont été éliminés à Richmond

GRANBY — En fin de semaine, les Mini-Vics atomes étaient à l'oeuvre au tournoi de Richmond tandis que les Vics bantams et Midgets se rendaient à Sherbrooke.

L'atome participait à la 11ère édition du tournoi Atome Mousquiri de Richmond et samedi à leur première rencontre, il a été vite éliminé par le pointage de 4 à 2 face à la formation de Pointe-aux-Trembles. Dominique Chagnon a récolté les deux buts des siens, tandis que Yan Alston, Yves Phaneuf et André Benoit récoltaient une mention d'assistance chacun. Les Vics seront à nouveau à l'oeuvre cette semaine, soit au tournoi atome de Magog et leurs opposants auront alors les Volants de Ste-Thérèse lors d'un match cédulé pour 19 heures mercredi soir. Si les Vics parviennent à vaincre Ste-Thérèse, ils disputeront leur prochaine joute à ce même tournoi samedi à compter de 19 heures 30 contre le gagnant de la joute opposant Repentigny et Chomedey Laval.

Les Vics pee-wees ont passé haut à la main la première ronde du tournoi International pee-wee de Québec en disposant de Tornhill Ontario par le pointage de 5 à 0 vendredi après-midi. Leur prochaine joute aura lieu mercredi à compter de 13 heures 15 et leurs opposants seront alors les Ceasers de Détroit.

Le bantam disputait un match qui les opposait aux Castors du Sherbrooke aux Palais des Sports de l'endroit et ils ont subi un revers de 6 à 2. Pierre Côté a été le meilleur des Vics avec une performance de un but et une passe tandis que Dany Hébert complétait le pointage. Sylvain Grondin, Stéphane Murray et Jean-Guy Charbonneau ont aussi bien fait avec une passe chacun. Lors de ce match, la malchance a continué à s'acharner sur les Vics alors qu'ils ont perdu les services de Luc Bruneau pour le reste de la saison quand il s'est fracturé la clavicule. Le Midget évoluait aussi à Sherbrooke mais nous n'avons pas eu le pointage final ni les marqueurs de ce match.

74 clubs inscrits

Tournoi O'Keefe de ballon-balai en fin de semaine

GRANBY — A compter de jeudi soir et ça jusqu'à dimanche soir, l'aréna de balai, un événement annuel des plus intéressants qui réunit pas moins de 74 équipes masculines, venant de tous les coins du Québec.

Les équipes participantes seront gâtées cette année car, plus de \$3,000 en bourses et trophées seront distribués aux vainqueurs de chacune des trois catégories, soit A, B et C.

Les responsables nous faisaient savoir cette semaine que tous les champions de l'an dernier seraient de retour pour défendre leur titre.

L'ouverture aura lieu jeudi soir et sans interruption, jusqu'à dimanche, balais & ballon seront maîtres sur la patinoire.

Cette quatrième compétition annuelle présentera ses finales à compter de 19 heures, dimanche soir prochain.

Cette année, les organisateurs ajoutent du piquant. En effet, pour la première fois dans l'histoire de cette discipline, il y aura une "confrontation"... tout comme au hockey. Cette "confrontation" se tiendra samedi soir ainsi que dimanche... Un joueur contre un cerbere; c'est à suivre.

Entre temps, les sportifs sont invités à assister aux rencontres de ce tournoi O'Keefe, à l'aréna de St-Césaire, en fin de semaine.

Gervais et Turcotte l'emportent 1 à 0

GRANBY — Deux rencontres ont été disputées dans la ligue de ballon-balai Féminin Molson. Le Gervais Sports a défait les Eclairs de Milton 1 à 0 sur le filet de Marcelle Bourassa, aidée de Claire Bourassa et Chantal Royer.

Turcotte Armurier a aussi disposé de son rival, Forand Sport, 1 à 0. Francine Griggs a marqué avec l'aide de Lucie Hébert.

UN TOUR AUX FINALES REGIONALES...UN TOUR AUX FINALES REGIONALES...UN TOUR AUX FINALES REGIONALES...UN TOUR AUX FINALES REGIONALES...

En route vers les Jeux d'Amos

GRANBY — Voilà, c'est terminé. Les finales régionales Richelieu-Yamaska des Jeux du Québec sont désormais choses du passé. Il ne reste plus aux athlètes qu'à se préparer en vue de la grande classique des finales régionales, qui seront présentées cet hiver à Amos, en Abitibi, du 24 février au 5 mars.

Les Jeux de Farfadet ont officiellement pris fin, dimanche, à la suite de la présentation des compétitions de patinage de vitesse au Palais des Sports. Et ce qu'on peut réellement dire sans se tromper, après avoir vécu ces finales régionales, c'est qu'elles ont été un immense succès et que tout s'est déroulé comme par enchantement.

Dimanche, donc, les dernières compétitions ont été présentées. Le ballon sur glace a connu ses grands champions à la patinoire extérieure du pavillon des loisirs Immaculée-Conception, le basket-ball s'est déroulé au collège et à la polyvalente J.-H. Leclerc, l'haltérophilie a pris d'assaut l'auditorium du Cégep et, comme déjà mentionné, le Palais des Sports a été envahi par les



patineurs de vitesse. Peut-être à cause de la belle température qui a fait de l'oeil à la populace, toujours est-il que les amateurs se sont fait rares sur les sites de compétitions, sauf peut-être au basket-ball où ça fourmillait abondamment...

Si on jette un regard aux résultats de ces derniers événements ils sont tous aussi intéressants que ceux des autres disciplines.

Au ballon sur glace par exemple, St-Pie a remporté la victoire finale, très difficilement il faut avouer, par le compte de 2 à 1 sur la formation d'Acton Vale. Le public ne pouvait demander une meilleure finale; les deux équipes ont offert une per-

formance digne d'une joute de cette importance.

Au basket-ball, quatre équipes ont été proclamées championnes en fin de semaine mais seulement une de ces formations se rendra aux Jeux du Québec.

Chez les benjamins, une finale toute granbyenne opposait les Dynamiques du Verbe Divin aux Epics.

Les premiers l'ont emporté par le compte de 26 à 6 dans une joute très intéressante. C'est d'ailleurs la formation des Dynamiques qui se rendra à Amos et disputer la finale provinciale. Chez les Benjamins, c'était au tour de deux équipes de Tracy à se faire la lutte. Les Diplomates devaient finalement être couronnées après avoir fait subir une cuisante défaite de 32 à 8 à leurs concitoyennes des Malakis.

Chez les cadets, la formation des Diplomates de Tracy a apporté un autre championnat à sa ville, l'emportant très facilement par le compte de 75 à 20 face aux Incroyables de la polyvalente J.-H. Leclerc. La joute la plus intéressante devait cependant être celle qui a op-



porté les grands honneurs chez les midjets, soit Caroline Bouliane et Yves Fiset. Puis chez les bantams, Michel Robert, de St-Jean Baptiste et Nadia Delagrave, de St-Pierre de Sorel, ont terminé au premier échelon. Finalement, Nathalie Lambert, de St-Jean Baptiste et Pierre Delorme, d'Acton Vale, se sont mérités la première place en ce qui a trait aux juniors.

En ce qui concerne l'haltérophilie, il a été impossible de connaître les vainqueurs de la discipline, le responsable ayant préféré justement attendre quelque peu avant de faire connaître les jeunes qui se rendront aux Jeux de Bibi...

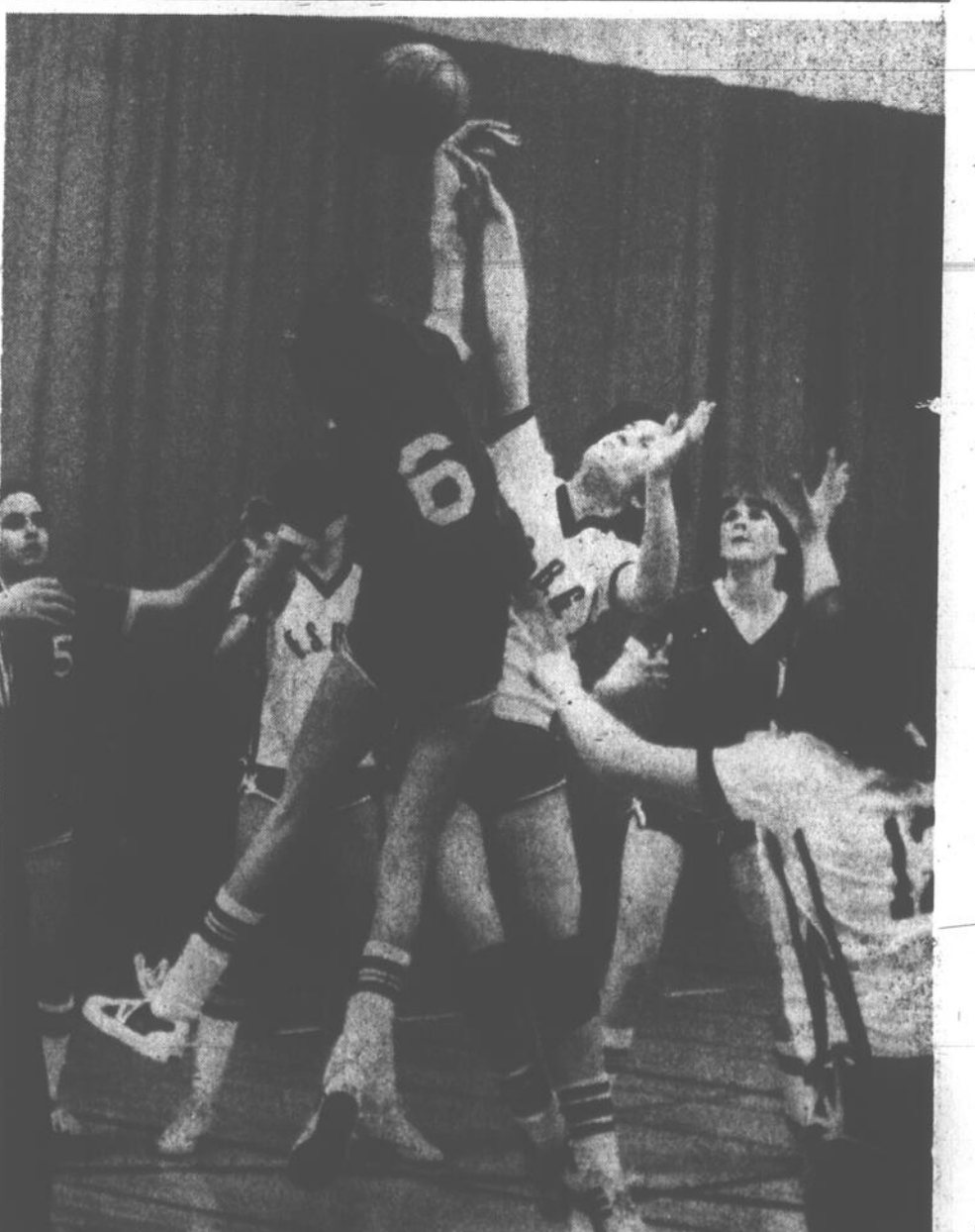
Deux autres porte-couleurs de cette même municipalité ont rem-

porté les grands honneurs chez les midjets, soit Caroline Bouliane et Yves Fiset. Puis chez les bantams, Michel Robert, de St-Jean Baptiste et Nadia Delagrave, de St-Pierre de Sorel, ont terminé au premier échelon. Finalement, Nathalie Lambert, de St-Jean Baptiste et Pierre Delorme, d'Acton Vale, se sont mérités la première place en ce qui a trait aux juniors.

Nos représentants aux Jeux du Québec

Tous les vainqueurs des différentes disciplines des finales régionales ne sont pas nécessairement les athlètes qui iront représenter la région Richelieu-Yamaska à Amos. Une liste officielle de tous les noms de ces athlètes sera publiée la semaine prochaine, à la veille de la grande aventure.

En ce qui concerne l'haltérophilie, il a été impossible de connaître les vainqueurs de la discipline, le responsable ayant préféré justement attendre quelque peu avant de faire connaître les jeunes qui se rendront aux Jeux de Bibi...



De très intéressantes rencontres ont été présentées au basket-ball bien que le calibre des équipes en présence n'était pas des plus forts...

Le jeune Spinks face au vieux Ali demain soir

LAS VEGAS (Reuter) — Muhammad Ali met en jeu son titre de champion du

monde des poids lourds, mercredi soir, à Las Vegas, face à son compatriote Leon

Spinks. Médaille d'or en catégorie mi-lourds aux Jeux Olympi-

ques de Montréal, en 1976, Spinks a livré sept combats depuis qu'il est passé profes-

sionnel il y a un an.

Il a d'abord battu, avant la limite, cinq illustres inconnus, puis a rencontré en 10 reprises deux adversaires plus conséquents: match nul avec l'Américain Scott Leduc et courte victoire aux points devant l'Italien Alfio Righetti qui n'avait encore jamais été battu.

Si Ali tenait la forme qui était la sienne il y a encore quatre ou cinq ans, aucun organisme de boxe n'aurait probablement sanctionné son combat avec Spinks. Le problème est que, depuis sa victoire sur Joe Frazier, à Manille, en octobre 1975, le champion n'a jamais paru très convaincant: il a difficilement battu aux points Jimmy Young, Ken Norton et Earnie Shavers et, en mai dernier, l'Espagnol Alfredo Evangelista lui a causé bien des problèmes.

Cet "ancien" "marine américain" qu'est Spinks, qui n'a jamais combattu plus de 10 reprises, aurait-il donc un chance? Certains le croient, Spinks et son entraîneur Sam Solomon les premiers. "Ali a 36 ans, j'en ai 24, explique Spinks. J'estime être aussi bien préparé qu'il l'était lorsqu'il a rencontré Sonny Liston pour le titre. C'était en février 1964, Ali avait 22 ans, Sonny Liston est tombé à la septième reprise. Serez-vous nerveux? demande-t-on à Spinks.

"Seulement quand je monterai sur le ring. Cela fait plus de 10 ans que je combats comme amateur ou professionnel. Si je perds, je retournerai au gymnase et je reprendrai l'entraînement."

A ceux qui lui font remarquer son manque d'expérience, Spinks rappelle les 185 combats disputés comme amateur: 178 victoires et 7 défaites.

Des combats en trois reprises, bien sûr, mais Spinks se dit convaincu de pouvoir, mercredi soir, imprimer un rythme très rapide au combat et tenir la distance.

Le promoteur Bob Arum prédit un combat intéressant. "Spinks n'a en à

perdre. Ce combat lui rapporte beaucoup d'argent et, s'il perd, ce ne sera pas une honte. C'est une expérience et, pour un jeune boxeur comme lui, ce serait simplement un revers provisoire."

Sam Solomon, qui entraînait autrefois Ernie Terrell, pense que son boxeur réserve bien des surprises à son monde. "Il place des coups, il esquive et il est très rapide pour un homme de son poids." Pas tellement lourd, pourtant: environ 90,5 kilos, alors qu'Ali se présentera probablement à 102 kilos.

Spinks a travaillé très dur.

Ses séances d'entraînement, sur fond de musique rock à vous casser les oreilles, durent deux fois plus longtemps que celles d'Ali.

A la différence du champion, il n'hésite pas à se mesurer à un sparring-partner. "Et alors, retourne-t-on dans le camp d'Ali il ne boxe qu'avec son frère. A quoi cela peut-il bien lui servir?"

Depuis quatre jours, Ali, lui, a réduit l'entraînement.

Angelo Dundee, son entraîneur, explique qu'il a atteint son poids optimum.

Spinks l'a favorablement impressionné, mais Dundee pose la question que beaucoup d'autres se posent avec lui: "Comment va-t-il se comporter après 10 reprises?"

Comment va-t-il réagir à ce moment crucial? C'est le gros avantage qu'Ali. Il en est passé par là si souvent."

En vieillissant, le champion a aussi appris à programmer ses combats.

Comme devant Shavers et Evangelista, l'an dernier, il alternera probablement reprises sur la pointe des pieds, en dansant et sautillant, et reprises les jambes bien plantées sur le ring du pavillon des sports de l'hôtel Hilton.

Les 5,400 places s'y vendent \$50 à \$200 dollars. Pour ce combat, dont les droits de retransmission télévisée ont été vendus à la CBS \$4,1 millions. Spinks recevra \$300,000 et le champion \$3,500,000.

Bowman aimerait diriger les Rangers de N.Y.

NEW YORK — Le journal "Newsday", de New York, écrivait dans son édition de samedi qu'un ami de Scotty Bowman a affirmé que l'instructeur du Canadien était à la recherche d'un nouveau défi et que les Rangers de New York pourraient répondre à ce besoin.

Cet ami de Bowman a ajouté que celui-ci est persuadé d'être capable d'aider les Rangers et que sous sa tutelle l'équipe newyorkaise s'améliorerait.

Après le match de dimanche contre les Rangers, Bowman a déclaré que diriger cette formation serait effectivement un défi, mais que piloter le Canadien l'est tout autant. Bowman a ajouté qu'il n'y a pas vraiment pensé et qu'il a déjà eu d'autres offres.

L'instructeur du Canadien a souligné que son contrat expirera dans trois mois et qu'il analysera la situation à la fin de la saison.

AUCKLAND, Nouvelle-Zélande — Le Néo-Zélandais John Walker a quitté hier l'hôpital où il avait été opéré à la jambe droite. De son propre avis, Walker ne pourra commencer à s'entraîner que dans deux mois. Le champion du 1,600 mètres aux J.O. de Montréal pense que sa prochaine grande course aura lieu lors des Jeux du Commonwealth, à Edmonton, en août. Il a également déclaré qu'il avait ressenti des douleurs à la jambe bien avant les jeux de 1976.

Il n'est donc pas question de rencontrer le Tanzanien Filbert Bayi, détenteur du record mondial du 1,600 mètres, comme cela avait été prévu au mois de mars en Australie et en Nouvelle-Zélande.

CINCINNATI — Ceux qui se lancent sur le marché des agents libres dans le baseball majeur n'obtiennent pas toujours les résultats espérés et Bobby Tolan en est un bel exemple.

Tolan, qui a connu ses meilleurs jours avec les Reds de Cincinnati, est devenu agent libre après avoir évolué avec les Pirates de Pittsburgh l'an dernier, mais il est encore sans emploi. Tolan a eu des déboires avec la direction du Cincinnati en 1973 et il croit que depuis ce temps, il est reconnu comme un fomentateur de troubles. Avec les Reds, il a déjà maintenu des moyennes de .316 et .305 au bâton et dominé la ligue Nationale pour le nombre de coussins volés avec 57.

Tolan a affiché une moyenne de .189 avec Pittsburgh l'an dernier, mais il croit qu'il peut encore rendre des services pour quatre ou cinq ans.

HARTFORD AP — Les Whalers de la Nouvelle-Angleterre, qui livrent une lutte épineuse aux Jets de Winnipeg pour le premier rang de l'Association mondiale, ont conclu une transaction avec les Stingers de Cincinnati, leur cédant le centre Greg Carroll pour le défenseur Ron Plumb.

Jack Kelley, directeur des opérations chez les Whalers, s'est dit satisfait de l'échange, affirmant que l'équipe s'était renforcée là où elle en avait le plus besoin. Il a ajouté toutefois qu'il y a encore place pour l'amélioration.

Plumb est âgé de 27 ans et il est un des défenseurs du circuit les plus habiles à l'attaque. La saison dernière, il a été désigné le défenseur le plus utile à son équipe et il a été élu au sein de l'assistance d'étoiles après avoir marqué 11 buts et récolté 58 assistances.

Plumb est le deuxième meilleur pointeur de tous les défenseurs de la ligue cette saison avec 13 buts et 33 mentions d'aide.

Quant à Greg Carroll, il a réussi neuf buts et obtenu 14 assistances en 48 rencontres avec les Whalers.

Pour vous, techniciens de pré-avionique, techniciens en avionique, contrôleurs: assemblage final, outillage et pièces usinées, ajusteurs, monteurs d'avions, techniciens, moteurs d'avions, outilleurs et modelleurs

Il y a de l'ouvrage et de la stabilité

La vente de l'avion d'affaires futuriste, le Challenger, connaît un grand succès. Canadair a un pressant besoin de vos services.

Avantages

- rétablissement de l'ancienneté pour fins de vacances
- formation à l'usine
- rémunération de premier ordre
- tâches variées et travail stimulant
- boni à la productivité (programme d'amélioration de la productivité)
- tous régimes d'assurance-hospitalisation, maladie et retraite
- allocations pour fins d'études de perfectionnement
- club de loisirs sportifs et culturels
- autres avantages sociaux courants.

Communiquez avec nous

- heures d'affaires, bureau du personnel: du lundi au samedi de 8 heures à 17 heures; jusqu'à 16 heures le samedi
- jusqu'à 20 heures, mardi et mercredi
- téléphone: 744-1511, poste 5046; 744-6487 et 744-6488, après 17 heures les jours de semaine et le samedi, de 8 heures à 16 heures

• adresse: Canadair Limited 1900, boulevard Laurentien Ville Saint-Laurent, Québec

• adresse postale: Canadair Limited Case postale 6087, Station A Montréal, Québec H3C 3G9

canadair



Rock MARCOUX, prés.



Guy PELLETIER, dir. des ventes



Réjean MARTIN, rep. des ventes



Fernand PARENT, rep. des ventes



Bert MORIN, rep. des ventes



André JODOIN, rep. des ventes



Claude BERNIER, rep. des ventes



Gerry PIETTE, rep. des ventes

APPEL À TOUTES LES VOITURES



Jacques TREMBLAY, gér. des pièces

LES SPÉCIAUX DE L'AMI RONALD

MISE AU POINT DES TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES

\$29⁴⁹

- ✓ Vidanger Transmission automatique
- ✓ Nettoyer Tapis de filtrage du liquide
- ✓ Régler Bandes
- ✓ Remplacer Joints du carter et liquide



MERCREDI JOURNÉE DES DAMES 10% de rabais sur toutes réparations Pièces et main-d'oeuvre inclus



Ronald CHABOT, gér. du service

GRANBY AUTORAMA FORD

GRANBY — TEL 378-4636

Le pêcheur mobile

Pour attraper de gros poissons, vous devrez certainement quitter les coins de pêche très fréquentés.

Avec le Scout II International, vous atteindrez l'endroit rêvé. Avec des moyeux à verrouillage automatique, tirez simplement sur le bouton du tableau de bord pour le crabotage. Doublez le nombre de vitesses grâce à une boîte de transfert à deux rapports en option. Circuit de refroidissement à grande capacité de série.

Même la banquette arrière en option se rabat très facilement!

Chargez votre attirail de pêche dans l'espace de 82 pi³ à l'arrière et partez à la conquête des torrents et lacs auxquels les autres ne peuvent que rêver. Rendez visite au concessionnaire IH et essayez vite un Scout.



1978 Scout II

RAINVILLE AUTOMOBILE (1975) INC

15 CHEMIN DUTILLY GRANBY

378-3943 — 378-9865

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

CONFÉRENCE CAMPBELL

Section Patrick	
NY Islanders	54 33 12 9 230 135 75
Philadelphie	54 32 12 10 214 134 74
Atlanta	56 22 21 13 172 180 57
NY Rangers	56 18 28 10 180 196 46

Section Smythe

Chicago	53 22 17 14 149 132 58
Vancouver	54 14 27 13 158 215 41
Colorado	53 12 28 13 165 201 37
Minnesota	53 12 35 6 136 218 30
St. Louis	53 11 35 7 119 204 29

CONFÉRENCE PRINCE-DE-GALLES

Section Norris

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	53	27	7	9	225	122 83
Los Angeles	53	22	20	11	168	150 55
Pittsburgh	53	18	23	12	178	210 48
Détroit	53	20	25	8	163	184 48
Washington	55	10	34	11	124	211 31

Section Adams

Boston	53	34	12	7	211	130 75
Buffalo	55	31	11	13	195	143 75
Toronto	54	29	15	10	188	149 68
Cleveland	57	18	33	6	159	220 42

Lundi

Toronto 4 Buffalo 2

Mardi

Los Angeles à Islanders
Vancouver à Washington
Chicago à Pittsburgh

ASSOCIATION MONDIALE

PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Winnipeg	54	34	18	2	267	173 70
N. Angleterre	53	31	18	4	223	178 66
Houston	52	27	22	3	191	188 57
Edmonton	53	27	24	2	206	191 65
Québec	52	25	25	2	225	229 52
Cincinnati	55	22	30	3	204	232 47
Birmingham	53	22	29	2	177	216 46
Indianapolis	52	16	32	4	160	218 36

Mardi

Birmingham à Edmonton

Mercredi

Houston à Cincinnati
Edmonton à Winnipeg
Québec à Indianapolis

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Division Robert Lebel

PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Cornwall	57	36	16	5	323	202 77
Montréal	54	30	18	6	284	250 66
Laval	57	29	20	8	354	287 66
Verdun	58	26	26	6	320	276 58
Hull	55	24	27	4	271	307 52

Division Frank Dillo

PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Trois-Rivières	58	40	14	4	318	201 84
Sherbrooke	59	33	22	4	396	325 70
Québec	56	22	30	4	258	273 48
Chicoutimi	58	15	33	10	261	345 40
Shawinigan	58	3	52	3	207	525 9

Lundi

Verdun à Hull (remis)

Cornwall 0 Laval 7

Mardi

Montréal à Chicoutimi
Shawinigan à Trois-Rivières

LIGUE RICHELIEU JUNIOR

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Drummondville	42	35	4	3	289	155 73
Beloil	42	30	9	3	307	149 63
Longueuil	43	39	12	2	277	170 60
St-Jean	44	27	15	2	319	242 56
Sorel	44	24	15	5	252	182 53
Valleyfield	44	22	14	8	262	252 52
Cowansville	42	21	15	6	246	201 48
St-Hyacinthe	42	16	22	4	246	242 36
St-Lambert	40	16	22	2	210	259 34
Granby	43	15	25	3	210	283 33
Laprairie	43	10	31	2	195	327 22
Châteauguay	44	8	31	5	241	303 21
Chambly	42	1	40	1	135	427 3

Lundi

Châteauguay 3 Longueuil 13

Mardi

Laprairie à St-Hyacinthe



VENDEUR No 1 du Mois de janvier

MM. Rock MARCOUX et Guy PELLETIER sont heureux d'annoncer que M. RÉJEAN MARTIN a été nommé le vendeur numéro un de janvier. Reconnu pour sa compétence et son désir de toujours bien servir sa clientèle, que ce soit pour une voiture neuve ou d'occasion, M. MARTIN est l'homme qu'il vous faut ainsi que ses confrères, MM. Fernand Parent, Bert Morin, André Jodoin, Claude Bernier et Gerry Piette.



imaires... sommaires... sommaires... sommaires... sommaires... res... sommaires... sommaires

(Dimanche)

WASHINGTON 1 FLYERS 4

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Philadelphie: Barber 26 (Bridgman, McCarthy) 7:23
Pénalités — B. Watson, Kelly (mineures, majeures) 0:15, Bolonchuk 5:20, McCarthy (mineure, majeure) 11:38, Saloski 13:29, Charron 19:20.

DEUXIÈME PÉRIODE

2. Philadelphie: Kelly 14 (Saleski, Kindrachuk) 6:47
3. Washington: Charron 25 (Sirois, Green) 9:17
4. Philadelphie: Kindrachuk 12 11:19
Pénalités — Lonsberry 0:37, Dupont 8:50, Leach 10:09, Lofthouse Saleski 11:09, Green 12:39, Kelly 16:55.

TROISIÈME PÉRIODE

5. Philadelphie: Bridgman 11 (Kelly, Leach) 5:10
Pénalités — Bridgman 1:56, Marson (mineure, majeure, inconduite) 10:06, Leach (mineure double) 12:03, Picard 15:44.

TIRS AUX BUTS:

Washington 2 2 3-7
Philadelphie 10 8 12-30
Gardiens — Bédard, Washington; Parant, Philadelphie.
A. — 17,077.

CINCINNATI 8 QUÉBEC 2

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Cincinnati: Marsh 14 (Harris, Melrose) 16:40
2. Cincinnati: Ftorek 40 (Hislop, Dudley) 18:54
3. Cincinnati: Hislop 16 (Frotek) 19:44

TIRS AUX BUTS:

Atlanta 6 — 16 7-29
Chicago 8 — 4 9-21
Gardiens — Bouchard, Atlanta, Esposito, Chicago.
A. — 13,582.

Pénalités — Inkpen, Abgrall 2:26, Crieg 11:22, Sutherland 17:52.
DEUXIÈME PÉRIODE
4. Québec: P. Bordeleau 27 (Bourdrias, Côté) 0:28
5. Cincinnati: Baltimore 2 (Harris, Marsh) 7:56
Pénalités — Melrose 3:20, Tardif 4:17, Miller, Stewart (majeures) 8:06, Melrose 18:56.

TROISIÈME PÉRIODE

6. Cincinnati: Marsh 15 (Gilligan, Harris) 7:22
7. Cincinnati: Norwich 4 (Carroll, Abgrall) 11:04
8. Québec: P. Bordeleau 26 (Côté, Lagacé) 13:02
9. Cincinnati: Hislop 17 (Stapleton, Norwich) 14:08
10. Cincinnati: Carroll 10 (Stewart, Marsh) 15:42
Pénalités — Trognitz 16:34, P. Bordeleau, Norwich 17:35.

TIRS AUX BUTS:

Québec 8 9 8-25
Cincinnati 19 10 7-36
Gardiens — Mattson, Québec; Hoggan, Cincinnati.
A. — 4,829.

ATLANTA 2 CHICAGO 2

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Chicago: Boldirev 35 15:52
Pénalités — Magnuson 5:32, Platt 5:36, Bordeleau 18:34.
DEUXIÈME PÉRIODE
2. Atlanta: Chouinard 16 (Zaharko, Vail) 10:09
3. Atlanta: Coult 13 (Mulbern, Ken) 16:20
Pénalités — Platt 6:12, Wilson 14:08.

TROISIÈME PÉRIODE

4. Chicago: Daigle 3 (Plante, Kelly) 17:54
Pénalité — Platt 14:16.

TIRS AUX BUTS:

Atlanta 6 — 16 7-29
Chicago 8 — 4 9-21
Gardiens — Bouchard, Atlanta, Esposito, Chicago.
A. — 13,582.

ISLANDERS 2 CLEVELAND 2

PREMIÈRE PÉRIODE

Aucun but.
Pénalités — Marshall 6:31, Holt 6:31, Cleveland (banc) 11:19.
DEUXIÈME PÉRIODE
1. Cleveland: Parisé 16 (Smith, Mansry) 11:36
Pénalité — Aucune.

TROISIÈME PÉRIODE

2. NY Islanders: Howatt 3 (Nystrom, Kazyski) 2:17
3. NY Islanders: Bergeron 10 (Harris) 10:24
4. Cleveland: McKechnie 13 (MacAdam) 14:49
Pénalité — Nystrom 12:15.

TIRS AUX BUTS:

NY Islanders 9 7 5-21
Cleveland 6 9 9-24
Gardiens — Resch, NY Islanders; Meloche, Cleveland.
A. — 6,440.

MONTREAL 5 RANGERS 3

PREMIÈRE PÉRIODE

1. NY Rangers: Grosschner 12 (Hickey, Vadnais) 9:28
2. Montréal: Tremblay 6 10:48
Pénalité — Mondou Mtl 7:52.
DEUXIÈME PÉRIODE
3. NY Rangers: Creschner 13 (Hickey, DeBlasi) 3:28
4. Montréal: Courmoyer 19 (Houle) 5:57
5. Montréal: Lafleur 38 (Risebrough) 16:51
6. Montréal: Houle 17 (Risebrough) 19:07
7. Montréal: Shutt 29 (Robinson, Larouche) 19:52
Pénalités — Forju 5:43, Bouchard 7:47, Robinson 13:08, Vadnais 14:10, Hickey 19:47.

TROISIÈME PÉRIODE

8. NY Rangers: Murdoch 18 (Tkaczuk) 1:08

Pénalités — Aucune.
TIRS AUX BUTS:
Montréal 11 13 9-33
NY Rangers 7 9 9-25
Gardiens — Dryden, Montréal; Thomas, NY Rangers.
A. — 17,500.

COLORADO 3 MINNESOTA 3

PREMIÈRE PÉRIODE

Aucun but.
Pénalités — Suzor 3:34, Maxwell, Spruce (majeure) 11:16, Suzor 16:30, Paiement, Frieskason 17:20.
DEUXIÈME PÉRIODE
1. Colorado: Owhar 6 (Pyatt) 11:37
2. Colorado: Van Roxmeer 5 (Hudson, Suzor) 19:54
Pénalités — Aucune.

TROISIÈME PÉRIODE

3. Colorado: Croteau 15 (Kitcher, Paiement) 8:44
4. Minnesota: Maxwell 13 (Eriksson, Brasar) 10:53
5. Minnesota: Eriksson 16 (Bracer) 15:16
6. Minnesota: Brasar 13 (Eriksson, Maxwell) 16:56
Pénalité — Croteau 10:17, Suzor, Young 12:02, Spruce 16:31, Young, Van Roxmeer 17:40, Plasse (inconduite) 20:00.

TIRS AUX BUTS:

Colorado 9 6 6-21
Minnesota 14 13 13-40
Gardiens — Plasse, Colorado; Harrison, Minnesota.
A. — 7,752.

VANCOUVER 3 DÉTROIT 8

PREMIÈRE PÉRIODE

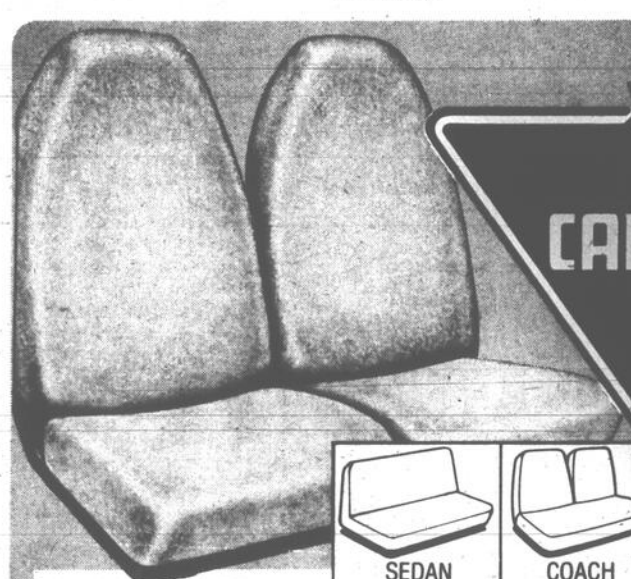
1. Détroit: Woods 10 0:44
2. Vancouver: Venvergaert 12 (Cassoff, Kearns) 5:43
3. Détroit: Libett 15 (Bowens, Hextall) 2:59
4. Détroit: St-Laurent 21 11:42

5. Détroit: Woods 11 (Joly, Lochead) 16:56
6. Vancouver: Gillis 19 (Craves) 18:46
Pénalité — Aucune.
DEUXIÈME PÉRIODE
7. Détroit: Woods 12 (Lochead, McCourt) 6:28
8. Détroit: Maloney 12 (St-Laurent, Polonich) 9:15
9. Vancouver: Cassoff 8 (Kearns, Kannigisser) 13:36
-10. Détroit: Hamel 1 (Wright) 19:08

Pénalités — St-Laurent (mineure double) Fiochart 16:35.
TROISIÈME PÉRIODE
11. Détroit: Maloney 13 (St-Laurent, Miller) 4:10
Pénalité — Lever 6:08.
TIRS AUX BUTS:
Vancouver 6 9 10-25
Détroit 16 13 12-40
Gardiens — Maniago, Ridley, Vancouver; Rutherford, Détroit.
A. — 12,314.



Don de sang, don de vie
La Société canadienne de la Croix-Rouge



Housses en peluche Orlon
Ayez des sièges d'auto luxueux et confortables en toute saison avec ces belles housses en noir, bleu, brun, or, rouge ou vert. Se font pour sedan, coach ou siège arrière et en paires pour sièges baquet de la plupart des autos. Avant ou arrière...

9.95 chac.



Tapis "Rubbermaid"
Petits tapis en caoutchouc à relief, de belle apparence. Choix de couleurs: noir, bleu, brun seller, vert ou or. Tapis AV (29 x 16 1/2") La paire... **5.95**

Réchauffeur d'auto
Chauffe l'intérieur de l'auto pour votre confort par les matins froids. Chaleur pulsée; thermostat 2 positions. Se monte sous le tableau... **22.95**

Antigel lave-glace -34°C
1. Solution pour bien nettoyer les pare-brise. Gallon... **1.29**

Antigel lave-glace -45°C
Pas illustré. Prêt à être versé dans le lave-glace. Gallon... **1.99**

Balais essuie-g. d'hiver
2. Capot flexible anti-intempéries. P. plupart. Chacun... **4.35, 5.49**

Plaques de traction
3. Fort plastique. P. plupart autos. Paire... **14.99**

A. Vapor, d'allumage
Imperméabilisant. 6 oz... **1.69**

B. Gas Flow
Antigel de tubulure d'es sence. 20 oz... **99c**

C. Nettoie-doseur
Libère le doseur. 6 oz aérosol... **1.10**

D. Départ-éclair
Aérosol de départ rapide par grand froid. 15 oz... **1.19**

E. Dégèle-serrure
Lubrifie aussi. Flacon 1 1/2 oz à presser. Rapide... **39c**

Courroies de ventilateur
1.39 à **3.69** (Prix en supplément)
Solides courroies Motomaster garanties 12,000 milles ou 12 mois, selon l'éventualité, contre tout défaut.



MOR-POWER
...l'énergie intégrante de la Super Service

35.95 Groupe 22F
Prix incluant la reprise
Sans reprise: \$2.00 en sus

Voici quelques exemples	Super Service
Prix modiques similaires pour autres autos courantes	
GRUPE 22F American Motors 1969-77, 6 cyl./V8 290, 304, Chevèle, Chevy II, Camaro 1962-70, 6 cyl., V8 283, 307, Bobcat, Comet, Granada, Maverick, Monarch, Pinto 1974-77	35.95
GR. 24 & 24F Grosses Chevy/Pontiac 1962-70 (bornes dessus), V8 327, 350; grosses Dodge/Plymouth 1965-77, 6 cyl./V8 273, 318; grosses Ford, Merc/Meteor 1965-77, 6 cyl./V8 289, 302; toutes Datsun 1971-77, Toyota 1968-77, 4 cyl.	39.95
GRUPE 27 & 27F Grosses Buick 1963-70 (bornes dessus), V8 401, 425, 430, 455; fabric Chrysler 1965-77, V8 383, 400, 440; grosses Ford, Mercury, Meteor 1965-77, V8 400, 427, 428, 429, 460	43.95
GRUPE 72 Nova, Ventura, Firebird, Astre, LeMans, Monza, Chevètte, Skyhawk Vega 1970-77 4 et 6 cyl. (bornes later.)	38.95
GRUPE 74 Chevrolet, Pontiac canadienne 1971-75, V8 305, 350 et 400 (a bornes laterales)	43.95
GRUPE 77 Grosses Buick et Oldsmobile 1971-76 a moteur V8 455 (a bornes laterales)	47.95

Prix avec reprise... Sans reprise: \$2.00 en sus. Pose de batterie: \$1.50 en sus

Câbles d'appoint de 12 V **4.99**
Jeu de 2 câbles de 8 pi. de long en fil de cuivre de 10, pour service léger. Avec pinces de 200 A. Ayez-en un jeu dans votre coffre pour épargner des frais de service.
Câbles d'appoint de service standard en cuivre de 8.8 pi. long... **5.39**

Chargeur de batterie 6 et 12 V **21.49**
Robuste appareil de 6 A à commutateur de charge en 6/12 V. Lampe de polarité pour éviter un mauvais branchement; avec ampèremètre indiquant le taux de charge.
Autres chargeurs de batterie Motomaster à partir de... **12.95**

Chauffe-batterie
Enveloppement, électrique, garde son intensité à votre batterie par temps froid. 80 W/115 V... **8.49**

Plateau chauffant
Se glisse sous la batterie pour la réchauffer par temps froid. Pose facile. 115 volts... **8.69**

Batterie de moto-neige
39.95 avec reprise
Sans reprise: \$2.00 en sus
Anti

Annonces Classées

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

une insertion (maximum 20 mots)	\$2.75
MOTS SUPPLÉMENTAIRES	15c
CARACTÈRES GRAS	80c
LIGNE AGATE	0.30
1 POUCE x COL	\$3.78
(Cartes d'affaires)	\$60.00
LOCATION DE CASIER	0.60
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	\$25.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agate)	\$10.00
AVIS DE DÉCÈS	la parution
REMERCIEMENTS	\$10.00 la parution

RÈGLEMENTS
Les erreurs sont proscrites. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

1- PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISONS À VENDRE
Construction neuve, 5 1/2 pièces, modernes variées dans un style canadien, rue Christophe-Columb. NOUS CONSTRUISONS aussi selon votre demande et sur votre terrain. Pour informations: NORBERT PARENT Ent. en Construction 86 rue Bourgeois Tél.: 378-1389 (1-32-59-12794)

GRANBY: 35 Grove, cottage antique très original! 5 pièces, système chauffage électrique. Terrain 49 x 177. Taxes peu élevées. Aubainel prix demandé: \$30,000. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839. (1-45-13541)

GRANBY: propriété à revenus de plusieurs logis, rapporte \$25,000 par année. Hypothèque 9 1/2% transférable. Venez visiter et faites une offre. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839. (1-45-13542)

GRANBY: maison mobile neuve, 14' x 64', 5 1/2 pièces avec tous les services. Prix \$15,500. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839. (1-45-13545)

GRANBY: bungalow situé rue St-Hubert, nouvelle inscription! 5 pièces, 3 chambres, sous-sol fini à la grandeur, système chauffage électrique, taxes minimales, construction bricole de haute qualité. Prix demandé: \$32,000. Cause de vente: départ. Aucune offre sérieuse refusée. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839. (1-45-13546)

À VENDRE: maisons neuves situées rue Beaumont, 5 1/2 pièces, chauffage électrique. Prêt approuvé par la S.C.H.L. avec aide gouvernementale selon l'acheteur. AUSSI autres maisons à vendre. S'adresser: MIRABEL CONSTRUCTION, tél. 378-2239 ou 263-0396 (1-32-59-12795)

MAISONS À VENDRE
5 1/2 pièces, chauffage électrique avec financement garanti par la S.C.H.L. et possibilité d'aide gouvernementale accessible à toute catégorie d'acheteurs (même sans enfants) quel que soit le revenu familial. Pour informations: GILLES MASSÉ, COÛT, L.T.E.E., tél. 378-1283 ou 378-5152. (1-25-53-12599)

5- PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

NOUS AVONS un urgent besoin de bungalows de 5 pièces et plus, situés dans la ville de Granby et la région. AVONS plusieurs acheteurs sérieux avec comptant requis pour ces genres de propriétés. COMMISSION 5% NOUS FAISONS l'évaluation gratuite de votre propriété. S'adresser: A. LOISELLE, COURTIER, IMMEUBLES CHATELAINE, tél.: 378-3009 ou 469-2839. N.B. Avons aussi acheteurs pour duplex et propriétés à revenus. (5-39-52-13366)

10- TERRAINS À VENDRE

GRANDE PROMOTION 1978! DOMAINE MONT CHEZ-NOUS, Canton Granby, 9e Rang près Bourcier, Simonds. LINE CHANCE SUR 80 de gagner l'achat d'un terrain gratuitement. PRIX SPECIAL pour les premières constructions! Pour rendez-vous: 372-3027 ou 372-2932 M. Rodolphe Lapalme. (10-45-58-13538)

14- APPARTEMENTS À LOUER

APP. 3 1/2 pièces, meublés, chauffé, éclairé. Tél.: 378-4786. (14-39-45-13380)

APP. 2 1/2 pièces, meublés, chauffé, eau chaude fournie, centre-ville, libre immédiatement. Jour: 372-5838 et soir: 378-0618. (14-39-45-13389)

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces, meublés, chauffés, TV optionnelle, situés centre-ville. Prix à partir de \$80, par mois. S'ad.: 255 Ave du Parc, après 6 h p.m. tél.: 372-4121 ou à 245 ave du Parc, app. 1, Granby. (14-32-59-12791)

APP. 4 1/2 pièces, meublés, situé 158 Robinson Sud, \$150, par mois. Libre immédiatement. Pour inf.: 378-5398. (14-39-45-13378)

APP. 3 1/2 pièces, meublés, chauffé, éclairé, situé 426 St-Luc dans un bas. S'ad. Restaurant Au Bon Repas, 430 Principale, Granby. (14-40-46-13433)

APP. 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, taxe d'eau payée, situés coin Notre-Dame et Robinson, aussi rue Groulx. Libre immédiatement et réservations pour plus tard. Pour visiter, s'adresser: 433 Laurier, tél.: 372-9443 ou 378-5973. (14-32-59-12792)

APP. 2 1/2 pièces, près de l'hôpital, meublés, chauffés, buanderie, stationnement. A 359 boul. Leclerc. Pour informations: Norbert Parent, 378-1389. (14-45-51-13536)

APP. 2 1/2 et 3 1/2 pièces, situés à 311 rue Principale meublés, chauffés, éclairés. Tél.: 378-8182. (14-33-45-12790)

APP. 2 1/2 pièces, meublés, tapis mur à mur, entrée privée. S'ad. 16 boul. Pie IX. Tél.: 378-4980. (14-45-48-13534)

APP. 2 1/2 pièces, chauffé, \$27, par semaine. Situé 166 St-Hubert. Tél.: 372-5469 J.M. Chartrand, le soir 378-4299. (14-41-45-13442)

16- LOGEMENTS À LOUER

BROMONT: logis à louer, face à la piste de ski, 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces, meublés ou non. Ménage fait à neuf, salle de lavage, conciergerie. Tél.: 534-2041 ou 378-0131. (16-27-54-12665)

LOGIS NEUFS: nouveau développement, secteur polyvalente J.-N. Leclerc, 1150 Simonds sud, 2 1/2 et 3 1/2 pièces, 4 1/2 et 5 1/2 non meublés. Tél.: 378-6669. (16-31-58-12750)

LOGIS 3 1/2 et 4 1/2 pièces, libres immédiatement. Situés boul. Fortin. Tél.: 378-2142. (16-39-45-13372)

BLOC NEUF logis 4 1/2 pièces, moderne, tapis mur à mur, un libre immédiatement. Situé 360 Dorchester. Tél.: 378-4278 ou 372-8309. (16-39-45-13374)

LOGIS 5 1/2 pièces, moderne, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, libre immédiatement, tapis, salle à dîner. Situé à 107 rue Wellington. Prix \$185. Inf.: 372-0382. (16-40-46-13431)

LOGIS dans bloc neuf, 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déneigement compris, piscine extérieure pour l'été. Réservations février-mars. Pour inf.: 433 Laurier. Tél.: 372-9443 ou 378-5973. (16-32-59-127861)

LOGIS 5 1/2 pièces, à 455 Calixa La Vallée, demi-sous-sol, chauffé, eau chaude, taxe d'eau inclus. Libre immédiatement. \$170 par mois. Inf.: 430 Papineau, tél.: 378-6947. (4841-47-13483)

LOGIS 4 1/2 pièces situé rue Farnham, moderne, libre 1er mars. S'ad. 169 Robinson sud. Tél.: 378-8559. (16-45-51-13528)

32- GARDERIE D'ENFANTS

DAME garderait enfants de la naissance à 5 ans, à la journée ou à la semaine. Demeure rue Reynolds. Tél.: 378-1736. (32-45-13544)

GARDERAI enfants de 1 1/2 à 6 ans du lundi au vendredi, de 8 h a.m. à 5 h p.m. Tél.: 548-5809 Roxton-Falls. (32-45-49-13532)

33- AUTOS-CAMIONS À VENDRE

A VENDRE auto Chrysler Le Baron 1978, Stéro, bahut colonial, table de salon et de téléphone, set de cuisine colonial. Tél.: 372-1528. (33-41-42-13446)

FORD Mustang 1970 à vendre. Tél.: 372-5348 après 4 h30 p.m. (33-42-46-13497)

BUICK Century Luxus, 1973, 2 portes, H.T., intérieur cuir blanc, sièges baquets, transmission automatique au plancher, radio am-fm, 4 pneus radiaux Michelin d'été et 2 d'hiver. Chauffetterie avec block-heater. En parfaite condition. Prix so liste \$2,200. Vendrais à prix raisonnable. S'ad.: 75 rue Décelles, Granby. (33-45-48-13529)

38- MEUBLES NEUFS ET USAGÉS

FUTURS MARIÉS! vraie aubainel aménagement 3 pièces: chambre, salon, cuisine avec vaisselle, cou-tellerie, chaudrons pour 1554.35. Termes à discuter. POUR INF.: de 9 h. a.m. à 10 h. p.m. 273-7271. (38-41-59-13452)

40- À VENDRE DIVERS

A VENDRE: 100 mobiliers de salon à partir de \$117.23. Pour inf.: 273-7271. (40-41-42-13451)

27- HOMMES - FEMMES DEMANDÉS

VENTE
Compagnie en voie d'expansion recherche personnes ambicieuses pour organiser nouveau territoire. Expérience de la vente directe un atout. Revenu \$15,000. à \$25,000. Mt: 537-6798 soir 688-9672 (27-44-47-13462)

NOUS pouvons vous offrir une carrière. Nous sommes dans l'obligation de grossir notre personnel: causé par les demandes du consommateurs. Avons besoin de 3 personnes à temps plein et à 35% partiel. Salaire \$175. à \$350, par semaine. Auto nécessaire. Pour entrevue téléphoner à notre gérant 372-1494. (27-41-45-13485)

DERNIÈRE JOURNÉE pour compléter notre personnel. Nous pouvons vous offrir un emploi selon vos qualifications. Auto nécessaire. Salaire \$150, par semaine. Tél.: 372-1496. (27-41-45-13484)

NOUS avons besoin urgent de personnel. Aucune expérience requise. Auto nécessaire. 18 ans et plus. Salaire entre \$7. et \$8. l'heure. Pour plus de renseignements 372-1495. (27-41-45-13486)

Nous sommes à la recherche de personnes sérieuses avec qualifications pour travail à temps plein ou partiel. Salaire avantageux. 20 ans et plus. Pour application 372-9379. (27-45-48-13526)

GENS mariés, sérieux, désirant revenu supplémentaire. Inf. sur rendez-vous seulement (1) 363-8679. (27-72-28-12741)

BESOIN DE 3 personnes de plus de 21 ans avec esprit de décision, travailantes, pour travail à temps partiel, revenu et sécurité au dessus de la moyenne pour personnes qualifiées. Pour entrevues: 378-8570. (27-45-53-13548)

28- FEMMES - FILLES DEMANDÉES

DAME demandée pour garder chez moi, à 5 milles en dehors de Granby, devra se voyager. Tél.: 372-9224 après 4 h 15 p.m. (28-39-45-13371)

BARMAID demandée à l'hôtel St-Paul. S'ad. 379-5252. (28-45-47-13537)

72- AUTO-NEIGE À VENDRE

A VENDRE: SKI-DOO Bombardier Olympic, 15 forces 1971, en très bonne condition. Prix \$250, un seul propriétaire. MOTONEIGE Sno-Jet, 19 forces, 1971, en très bonne condition. Prix \$250. TRAINEAU pour motoneiges avec pare-brise, \$75. Tél.: 469-3393. (72-45-47-13531)

73- ANIMAUX

A VENDRE des jeunes chiens St-Bernard. S'adresser: Armand Leclerc, 937 Denison est. (Chemin Waterloo). (73-38-59-13339)

76- ENTREPRENEURS

ENTREPRENEUR ENTRETIEN GÉNÉRAL RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL INDUSTRIEL Nettoyage de tapis à la vapeur, (meubles remboursés), simonizing d'auto, champing intérieur toit vinyle. TAPINET ENRG. 372-0403 (76-42-52-13494)

St-Césaire

À ST-CÉSAIRE, centre-ville, app. neuf, meublés, chambre fermée, salle de bains, salon-cuisine, \$160 par mois, chauffage, taxe d'eau, taxe locale, taxe vidanges incluses. Tél.: 469-3393. (14-45-47-13530)

33- AUTOS-CAMIONS À VENDRE

OLDSMOBILE 1973, Cutlas S. AUSSI fournaises à air chaud à vendre. 289-2891. (33-45-47-13533)

Waterloo

14- APPARTEMENTS À LOUER
TRÈS bel appartement 2 1/2, éclairé, chauffé, tapis mur à mur. Libre. Rue Foster. Tél.: 539-3516. (14-38-44-13335)

Farnham

27- HOMMES - FEMMES DEMANDÉS

LA COMPAGNIE FULLER BRUSH: OUVERTURE comme stagiaire pour gérance. Commission plus bon. Automobile nécessaire. Dans les comtés de Brome - Missisquoi - Rouville. THÉRÈSE PAQUETTE: 296-4954. (27-26-58-12606)

UN SERVICE PROFITABLE. POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE

ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION, RÉPARATION, VOYAGE, ETC. **TÉL.: 372-8433**

MOTO Kawasaki 175cc, 1974, 2000 milles.

BOIS d'érabie sec 16", \$20 la corde. AUSSI ferails coupe d'arbres dans la ville, développement ou terrains, estimation gratuite. Tél.: 372-0112. (40-45-51-13540)

VOUS VOULEZ: rideaux, bourses, lampes, décorations EN MACRAMÉ? Fais sur commande: 372-9233. (40-45-51-13540)

CHAUDIÈRES All, 2 gal., 50 chacune, chaudières galv., 2 gallons, 25 chacune, évaporateur 2.5 x 10 avec panne \$450, évaporateur 3 x 12 avec panne, \$350. 1 bassin semi-rond, 900 gals, neuf ans \$350. 2 bassins 400 gals, très propre \$150. chacun. Tél.: 372-9830. (40-40-46-13382)

A VENDRE 3,000 chaudières aluminium, 3,000 chalumeaux nylon blanc, 500 couverts à pignons, 300 gallons de sirop A.A. Tél.: 372-1084. (40-38-45-13326)

MOTONEIGE Polaris TX, 340, 1977, à l'état de neuf. AUSSI set de cuisine en fer forgé noir, chaises en cuir rouge, table en formica, très propres. Tél.: 378-1487. (40-42-45-13500)

50- DEMANDE À ACHETER

Je veux acheter toutes sortes d'antiquités: Meubles, vaisselles, outils, etc.. Je peux vous payer plus que vous pensez. Tél.: 243-6381. (50-38-59-13306)

52- ARBENT À PRÊTER

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES 1ère, 2e, 3e (VILLE OU CAMPAGNE) TAUX COURANTS Pour réparations, achats, construction, ventes, échanges, estimations. GUY GALLANT Agent 105 Bouchard Tél.: 372-9030 ou 372-1330 Badeau & Fils Courtiers (52-32-59-12781)

70- COURS PRIVÉS

ENSEIGNONS Par correspondance, anglais, dactylo français, écriture, sténo, dictées. Vendons, échangeons dactylos-usagés manuels, électriques, additionneuses avec papier. Tél.: 469-3144 ou 658-1263. (70-35-62-13137)

72- AUTO-NEIGE À VENDRE

A VENDRE: SKI-DOO Bombardier Olympic, 15 forces 1971, en très bonne condition. Prix \$250, un seul propriétaire. MOTONEIGE Sno-Jet, 19 forces, 1971, en très bonne condition. Prix \$250. TRAINEAU pour motoneiges avec pare-brise, \$75. Tél.: 469-3393. (72-45-47-13531)

73- ANIMAUX

A VENDRE des jeunes chiens St-Bernard. S'adresser: Armand Leclerc, 937 Denison est. (Chemin Waterloo). (73-38-59-13339)

76- ENTREPRENEURS

ENTREPRENEUR ENTRETIEN GÉNÉRAL RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL INDUSTRIEL Nettoyage de tapis à la vapeur, (meubles remboursés), simonizing d'auto, champing intérieur toit vinyle. TAPINET ENRG. 372-0403 (76-42-52-13494)

St-Césaire

À ST-CÉSAIRE, centre-ville, app. neuf, meublés, chambre fermée, salle de bains, salon-cuisine, \$160 par mois, chauffage, taxe d'eau, taxe locale, taxe vidanges incluses. Tél.: 469-3393. (14-45-47-13530)

33- AUTOS-CAMIONS À VENDRE

OLDSMOBILE 1973, Cutlas S. AUSSI fournaises à air chaud à vendre. 289-2891. (33-45-47-13533)

Waterloo

14- APPARTEMENTS À LOUER
TRÈS bel appartement 2 1/2, éclairé, chauffé, tapis mur à mur. Libre. Rue Foster. Tél.: 539-3516. (14-38-44-13335)

Farnham

27- HOMMES - FEMMES DEMANDÉS

LA COMPAGNIE FULLER BRUSH: OUVERTURE comme stagiaire pour gérance. Commission plus bon. Automobile nécessaire. Dans les comtés de Brome - Missisquoi - Rouville. THÉRÈSE PAQUETTE: 296-4954. (27-26-58-12606)

UN SERVICE PROFITABLE. POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE

ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION, RÉPARATION, VOYAGE, ETC. **TÉL.: 372-8433**

M CROISÉS T S

PROBLEME 3873

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	M	T	C	E	D	E	V	T		
2	N	A	U	T	E	T	O	U	R	A	
3	T	I	R	E	T	E	L	A	T	I	C
4	A	V	E	N	T	U	R	E	O	S	E
5	S	A	F	E	D	E	Z	O	G	R	Y
6	C	A	R	E	N	D	O	E	R		
7	T	A	M	E	R	L	A	N	R	E	Z
8	I	M	M	E	S	O	V				
9	Q	U	I	T	E	T	E	A	S	S	E
10	P	R	O	B	E	L	E	S	J	A	V
11	E	I	S	E	M	A	C	H	E	S	V
12	E	N	V	U	M	A	R	E			

PROBLEME 3873

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- 1- Qui a la manie de faire un récit. - Adjectif possessif.
- 2- Qui dépouille un arbre des branches inutiles. - Promesse de mariage publiée à l'église.
- 3- Petit vase à goulot. - Point d'union de membre antérieur du cheval avec le poitrail.
- 4- Adjectif numéral. - Coupé court. - Du verbe avoir. - Inflammation des synoviales du poignet.
- 5- Métal gris. - Partie élargie de la feuille.
- 6- De la terre de feu. - Conjonction.
- 7- Très grande.
- 8- Détourne de ses habitudes. - Enduit tenace.
- 9- Préposition latine. - Du verbe rire.
- 10- Fabrique d'acier. - Caractère du style.
- 11- Ville de premier ordre. - Désapprobation.
- 12- Qui n'aura point de fin. - Démonstratif.

VERTICALEMENT

- 1- Refus accompagné de paroles dures. - Adjectif démonstratif.
- 2- Qui contient de l'alun. - Du verbe avoir.
- 3- Marque la preuve. - Retire ce qu'il a dit.
- 4- Héros d'une chanson de geste. - Remettre sa peine à un condamné.
- 5- Oscillation continue de la tête.
- 6- Tessons. - Met en gerbe.
- 7- Possédée. - Patriarche. - Rivière d'Alsace.
- 8- Ville de Chaldée. - Article renversé. - Pronom masculin.
- 9

Réseau de cliniques de planification familiale

Le gouvernement péquiste fera face à une farouche opposition

Par ALEX RADMANOVICH
MONTREAL (PC) — Le gouvernement du Parti québécois semble se diriger vers un affrontement avec un organisme qui prétend regrouper 500,000 personnes opposées à la libéralisation de l'avortement.

"Ces cliniques deviendront les anti-chambres de l'avortement, de dire M. André Morais, président du Front commun pour le respect de la vie. "Nous nous opposons catégoriquement à ces cliniques".

Les opposants à l'avortement ont violemment dénoncé la décision prise l'automne dernier par le cabinet provincial. Il s'agissait de mettre sur pied 20 cliniques de planification familiale "offrant des services sociaux et médicaux complets dans le domaine de la planification

des naissances, y compris les avortements thérapeutiques".

Par contre, un mouvement féministe, le Réseau d'action et d'information pour les Femmes affirme que le gouvernement n'agit pas avec assez de célérité, "spécialement à l'extérieur de Montréal où les problèmes sont très graves.

Dans une lettre ouverte, le porte-parole de cet organisme, Mme Marcelle Dolmet, s'en est prise également à M. René Lévesque qui affirmait récemment que le Québec avait connu un mini-boom des naissances depuis l'élection de son parti au pouvoir. Mme Dolmet a expliqué que la décision d'une femme d'avoir ou de ne pas avoir un enfant a très peu à voir avec l'avenir du Québec en tant que nation.

"Le nationalisme, comme la religion et la famille, a trop souvent servi d'excuse à l'exploitation des femmes".

Opposition M. Morais a révélé que son organisme, qui regroupe des douzaines d'organisations tels les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle, etc, et qui regroupe 500,000 cotisants, a déjà amorcé une campagne de dénominations publiques contre ces cliniques. Il a affirmé que la campagne ne fera que s'intensifier.

Une raison de plus au gouvernement

Des Marais
MONTREAL (PC) — Le manque d'investissements dans le secteur privé au Québec va donner au gouvernement une raison d'intervenir encore davantage dans l'économie, estime M. Pierre Desmarais, président du Conseil du patronat québécois (CPQ).

Lundi, devant l'assemblée annuelle du Conseil des salaires du Canada, M. Desmarais a déclaré que l'investissement privé au Québec a fortement baissé l'an dernier à la suite de la prise du pouvoir par le Parti québécois, tandis que l'investissement dans le secteur public a fait un bond spectaculaire de 29,2 pour cent.

Tout en reconnaissant que les dépenses publiques ont contribué à éviter un taux de croissance négatif l'an dernier, le président du CPQ est d'avis que les chefs d'entreprise doivent retrousser leurs manches.

"Il ne faut pas, dit-il, oublier que l'Etat moderne est devenu une machine économique qui tend sans cesse à grossir. Le manque d'action de la part du secteur privé donne au gouvernement une bonne raison d'intervenir de plus en plus."

Au dire de M. Desmarais, le référendum qui doit avoir lieu sur l'indépendance du Québec donnera l'occasion "d'affirmer avec force notre statut de citoyens canadiens".

Il a invité instamment les investisseurs à avoir suffisamment confiance en la majorité de nos compatriotes pour croire qu'ils ne se laisseront pas entraîner dans un guépion, quand aura lieu le débat autour de cette question capitale.

"Il dépend du secteur privé de faire en sorte que 1978 soit l'année du redressement de l'économie", a-t-il dit.

Carrières et Professions

ENSEIGNEMENT EN ALBERTA

HIGH PRAIRIE SCHOOL DIVISION No. 48

—Aurait besoin d'un professeur bilingue au secondaire (Grade 7 à 9 le 1er mars 1978)

—Les tâches principales seront l'enseignement de la science en anglais et le français cours avancé.

S'adresser à:

M. René Anctil,
C.P. 870,
High Prairie,
Alberta, T0G 1E0
Région (403) 523-3337

AVIS MODIFICATION DE RÉGIME MATRIMONIAL

Avis est donné que le mercredi vingt-deux (22) mars, mil neuf cent soixante-dix-huit (1978), une requête sera présentée à la Cour Supérieure du district de Bedford, à Granby, P.Q. aux fins d'homologuer de nouvelles conventions matrimoniales entre M. Rosaire Gemme et Mme Fernande Robitaille, son épouse, domiciliés tous deux à Granby (519 Bourget, apt. 3) P.Q., constatées en un contrat de mariage reçu devant Me Gilbert Denicourt, notaire, le vingt janvier mil neuf cent soixante-dix-huit, sous le No. 17 882 de ses minutes. ST-CÉSARE, P.Q., le 6 février 1978. GILBERT DENICOURT, Notaire St-Césaire P.Q.

NOTICE MODIFICATION OF MATRIMONIAL REGIME

NOTICE is hereby given that on the twenty-second day of March nineteen hundred and seventy-eight (1978), a Petition will be presented in the Superior Court for the Province of Quebec, in the district of Bedford, in Granby, P.Q., for the purpose of homologating the Modification of Matrimonial Regime and Marriage contract between Mr. Rosaire Gemme and Mme Fernande Robitaille, his wife, both domiciled in Granby (519 Bourget, apt. 3) P.Q., which agreements are set forth in a Deed of Modification of Matrimonial Regime executed before Me Gilbert Denicourt, notary, on the twenty day of January nineteen hundred and seventy-eight, under no. 17 882 of his minutes. ST-CÉSARE, P.Q. February 6th 1978. GILBERT DENICOURT, Notary St-Césaire P.Q. (13473)

Centre Hospitalier de Granby

recherche:

Infirmier(ère) chef en psychiatrie

Pour prendre la responsabilité de l'unité de soins et de la clinique externe de psychiatrie.

Exigences: Détenir un post-scolaire en psychiatrie, et expérience pertinente de deux ans minimum à un poste de responsabilité psychiatrie. Etre membre en règle de l'OIIQ.

Salaires: Selon l'expérience et suivant les échelles salariales du M.A.S.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Service du Personnel,
Centre Hospitalier de Granby,
205 boul. Leclerc,
Granby, Qué. J2G 1T7

AVIS PUBLIC

Inscription des élèves pour l'année scolaire 1978-79

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PROTESTANTE DU DISTRICT DE BEDFORD

505 rue Sud, Cowansville J2K 3H2

Avis est, par les présentes, donné aux parents ou aux tuteurs des élèves, qu'en conformité avec le règlement 74-843 de la Loi de l'Instruction Publique, l'inscription des élèves pour la Maternelle, l'Élémentaire et le Secondaire est obligatoire et doit être faite avant le 1er mars 1978.

L'inscription des étudiants de la Commission Scolaire Régionale du District de Bedford aura lieu: DATE: Du 13 février au 24 février 1978

ENDROIT: Maternelle au Secondaire I — Votre école élémentaire locale

Secondaire II — V — Ecole Massey-Vanier, 429 rue Rivière, Cowansville

HEURES: De 9:00 — 11:00, 13:00 — 15:00.

1. L'inscription pour la maternelle: Pour être admis en maternelle l'enfant doit: a) Avoir cinq ans avant le 1er octobre 1978. b) Apporter son certificat de naissance ou son baptistaire. Seul l'original sera accepté.

2. L'inscription pour l'élémentaire et le secondaire: Les parents ou tuteurs qui ont un enfant fréquentant une des écoles de la Commission Scolaire Régionale Protestante du District de Bedford recevront par l'entremise de l'école une formule officielle d'inscription qui doit être complétée et retournée à l'école avant le 1er mars 1978.

* Une "Déclaration d'Admissibilité à l'Enseignement en Anglais" doit être remise lors de l'inscription. Le 3 février 1978

D.G. Bradford
Directeur-général

AVIS PUBLIC

Inscription des élèves pour l'année scolaire 1978-79

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PROTESTANTE DU DISTRICT DE BEDFORD

505 rue Sud, Cowansville J2K 3H2

Avis est, par les présentes, donné aux parents ou aux tuteurs des élèves, qu'en conformité avec le règlement 74-843 de la Loi de l'Instruction Publique, l'inscription des élèves pour la Maternelle, l'Élémentaire et le Secondaire est obligatoire et doit être faite avant le 1er mars 1978.

L'inscription des étudiants de la Commission Scolaire Régionale du District de Bedford aura lieu: DATE: Du 13 février au 24 février 1978

ENDROIT: Maternelle au Secondaire I — Votre école élémentaire locale

Secondaire II — V — Ecole Massey-Vanier, 429 rue Rivière, Cowansville

HEURES: De 9:00 — 11:00, 13:00 — 15:00.

1. L'inscription pour la maternelle: Pour être admis en maternelle l'enfant doit: a) Avoir cinq ans avant le 1er octobre 1978. b) Apporter son certificat de naissance ou son baptistaire. Seul l'original sera accepté.

2. L'inscription pour l'élémentaire et le secondaire: Les parents ou tuteurs qui ont un enfant fréquentant une des écoles de la Commission Scolaire Régionale Protestante du District de Bedford recevront par l'entremise de l'école une formule officielle d'inscription qui doit être complétée et retournée à l'école avant le 1er mars 1978.

* Une "Déclaration d'Admissibilité à l'Enseignement en Anglais" doit être remise lors de l'inscription. Le 3 février 1978

D.G. Bradford
Directeur-général

PENSEZ SUCCÈS...

DEVENEZ UN CONCESSIONNAIRE DE GALIPEAU MUSIQUE INC.

But: — Opérer une franchise "Ecole de musique GALIPEAU"

Endroit: — Granby

Nous recherchons: — Personne sérieuse désirant faire partie du groupe "GALIPEAU" pour opérer son propre commerce soit: — Ecole — Local de ventes de profuits exclusifs (orgue, piano, instrument, etc.). — Posséder son propre magasin de musique serait un atout mais non nécessaire.

Nous offrons: — Possibilité d'aide financière — Programme d'entraînement de vente — Assistance continue — Sélection des sites — Planification et service de comptabilité — Territoire protégé — Produits exclusifs — Publicité — Radio — T.V. — Journaux etc. — 25 ans d'expérience dont la réputation n'est plus à faire

Téléphonez ou écrivez à:
GALIPEAU MUSIQUE INC.
710 Curé Boivin
Boisbriand P.Q. J7G 2A7
Té: (514) 430-4503
a/a M. Claude Savaria

PUBLIC NOTICE

Student Registration for 1978-79 School Year

DISTRICT OF BEDFORD PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD

505 South St., Cowansville, J2K 3H2

Public Notice is hereby given to parents or guardians of students that, according to regulation 74-843 of the Education Act the registration of students for the Kindergarten, Elementary and Secondary levels is compulsory and shall be completed before March 1, 1978.

Registration of pupils of the District of Bedford Protestant Regional School Board shall be done: DATE: From February 13 to February 24, 1978

PLACE: K to Sec. I — Your Local Elementary School

Sec. II — V — Massey-Vanier High School, 429 River St., Cowansville

TIME: From 9:00 — 11:00 a.m. and 1:00 — 3:00 p.m.

1. For Kindergarten Registration: For admission to Kindergarten a child must: 1. be 5 years old before October 1, 1978 2. provide a birth certificate or baptismal certificate. Only an original will be accepted.

2. For Elementary and Secondary Registration: Parents or Guardians of students having a child in one of the schools of the District of Bedford will receive from the school an official registration form which must be completed and returned to the school before March 1, 1978.

* Language Certificates must be presented at the time of registration. February 3, 1978

D.G. Bradford
Director General

Par DAVID GERSOVITZ

MONTREAL (PC) — Par excès de zèle, les Chemins de fer nationaux CN - développent leurs services bilingues dans des régions où le bilinguisme n'est pas nécessaire, a récemment déclaré dans une circulaire interne, M. Donald Nicholson, président de la Fraternité des chemins de fer, qui représente quelque 22,000 employés des CN, notamment des employés de bureau et de gens appelés à avoir des contacts avec le public.

Selon cette circulaire, un fossé sépare encore le syndicat de la direction des CN au sujet des fonctions à désigner comme bilingues et sur la question de savoir si une prime va être accordée aux employés qui, dans l'accomplissement de leur travail, doivent se servir des deux langues officielles.

Plusieurs réunions ont eu lieu entre les deux parties depuis le mois de septembre dernier, mais sans résultat tangible. Dès le départ, la direction avait fait savoir au syndicat que 2,000 emplois seraient désignés bilingues à

Un excès de zèle pour le CN

traverser le pays. Pour le syndicat ce chiffre est excessif.

Depuis, la direction oppose une fin de non recevoir à la Fraternité qui voudrait que les employés occupant une fonction désignée bilingue reçoivent une prime similaire à celle qui est en vigueur dans la fonction publique.

Selon M. Nicholson, la volonté de la direction de multiplier les postes désignés bilingues porte préjudice aux employés unilingues, aussi bien français qu'anglais. Le président de la Fraternité accuse les CN de faire de l'excès de zèle dans l'application de la loi fédérale sur les langues officielles, qui exige des sociétés d'Etat, comme les CN, de fournir des services bilingues, là où il y a demande.

De l'avis du syndicat, les intentions des CN pourraient contraindre les employés à apprendre la langue seconde afin de se qualifier pour certains emplois ou pour accéder à des postes désignés bilingues.

LAGRANDEUR (M. Bernadin)

Accidentellement, le 12 février 1978, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Bernadin Lagrandeur, époux de feu Lucienne Côté, demeurant au 300 rue Girouard à Waterloo. Les funérailles auront lieu le 15 février. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Léopold Ledoux Inc. 530 rue Foster Waterloo pour se rendre à l'église de Saint-Anne-de-la-Rochelle, où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière de l'endroit.

Il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Jean-Guy Boisvert (Pierrette), de South Stukely; M. et Mme Gilbert (Yolande), de Saint-Alphonse; M. et Mme Marcel Lagrandeur, de Valcourt; M. et Mme Paul Lagrandeur, de Québec; M. et Mme Neil Gleason (Diane), de Waterloo; M. et Mme Florian Lagrandeur, de Waterloo; M. et Mme Brunon Lagrandeur, de Waterloo; M. et Mme Pierre Clermont Mariana Laffont; M. et Mme Marcel Hubert; Mme Théodore Lagrandeur; Mme Jean-Maurice Lagrandeur; M. et Mme Ludger Bachand; M. et Mme Raymond Côté; M. et Mme Bernard Côté; M. et Mme Bertrand Côté; M. et Mme Fernand Côté; Mme Georgette Aïx; Mme Florianne Côté; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

CASAVANT (Mme Edouard)

A Waterloo, le 13 février, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Edouard Casavant, née Hélène Allaire, demeurant à Waterloo. Les funérailles auront lieu le jeudi, 16 février. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire LEO-PAUL LEDOUX INC., 530 rue Foster, Waterloo, pour se rendre à l'église de Ste-Anne-de-la-Rochelle, où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière de l'endroit. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Jean Dufresne (Reine-Aline), Vermont; M. et Mme Ljonek Robert (Jeannine), de Waterloo; M. et Mme Robert Sénécal (Rita), de Granby; M. et Mme Edgar Tétrault (Jacqueline), de Granby; 23 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs, Mme Hector Allaire, Mme Ida Samson, M. et Mme Albert Labonté, M. et Mme Joseph Ouellette, M. et Mme Léo Bernache, M. et Mme Jean Allaire, M. et Mme Georges Pellerin, M. et Mme Albert Allaire, M. et Mme Georges Pellerin, M. et Mme Armand Allaire, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Zoël Hamel, M. et Mme Wilfrid Casavant, Mme Jean-Maurice Lagrandeur, M. et Mme Alfred Casavant, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

LUSSIER (M. Anatole)

A Joliette, le 11 février, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Anatole Lussier, fils de feu Dorilé Lussier et de feu Marie-Blanche Bénéte, atrefois de Sainte-Cécile-de-Milton. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 février. Le convoi funéraire partira du Salon Victor Rochon Engr., 48, rue Principale, Roxton Pond, pour se rendre à l'église de Sainte-Cécile-de-Milton, où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière de l'endroit.

Sherbrooke s'enrichit d'une usine de textile

Nouvelle usine

MONTREAL (PC) — Une nouvelle usine de fabrication de draperies et couvre-lits de haute qualité ouvrira prochainement ses portes à Sherbrooke. Le ministre fédéral de l'Expansion économique (MEER), a accordé une subvention de \$1,036,000 à la nouvelle compagnie qui sera constituée sous le nom de ITEA Québec Limitée. La réalisation de ce projet devrait susciter des investissements de l'ordre de \$5,2 millions et amener la création de 80 emplois, selon M. Marcel Lessard, ministre de l'Expansion économique.

ITEA Canada Limitée a déjà réalisé la première phase de son implantation au Canada par l'établissement d'une usine à Cornwall, en Ontario. Quoique l'usine de Sherbrooke fasse partie du même projet, ITEA Québec Limitée sera indépendante de la compagnie ontarienne. Un certain pourcentage des actions sera détenu par des Canadiens, tandis que l'actionnaire majoritaire sera M. Gianfranco Martinelli, propriétaire de trois compagnies italiennes de textile.

Le choix de l'emplacement apparaît heureux tant pour les dirigeants de la compagnie que pour les résidents de Sherbrooke. On y trouve, en effet, une main-d'oeuvre expérimentée dans le domaine de la fabrication de tissus. La compagnie, d'autre part, prévoit rémunérer à

Un taux assez élevé ses employés, vu le haut niveau de spécialisation exigé.

ITEA Québec Limitée, qui a déjà reçu une aide financière de la Société de développement industriel du Québec (SDI) sous forme de rabais d'intérêt, contribuera non seulement à créer des emplois mais aussi à réduire les importations.

Quant aux travaux de construction, ils débuteront incessamment, et l'usine devrait se trouver en opération commerciale en avril prochain.

ment non disponibles au Canada.

Ces filés entrent dans la fabrication de tissus légers pour rideaux et autres textiles imprimés et unis. Les produits que l'on mettra sur le marché alimenteront les grossistes et détaillants canadiens qui dépendaient, jusqu'à maintenant, entièrement des importations.

Quant aux travaux de construction, ils débuteront incessamment, et l'usine devrait se trouver en opération commerciale en avril prochain.

PENSEZ SUCCÈS...

DEVENEZ UN CONCESSIONNAIRE DE GALIPEAU MUSIQUE INC.

But: — Opérer une franchise "Ecole de musique GALIPEAU"

Endroit: — Granby

Nous recherchons: — Personne sérieuse désirant faire partie du groupe "GALIPEAU" pour opérer son propre commerce soit: — Ecole — Local de ventes de profuits exclusifs (orgue, piano, instrument, etc.). — Posséder son propre magasin de musique serait un atout mais non nécessaire.

Nous offrons: — Possibilité d'aide financière — Programme d'entraînement de vente — Assistance continue — Sélection des sites — Planification et service de comptabilité — Territoire protégé — Produits exclusifs — Publicité — Radio — T.V. — Journaux etc. — 25 ans d'expérience dont la réputation n'est plus à faire

Téléphonez ou écrivez à:
GALIPEAU MUSIQUE INC.
710 Curé Boivin
Boisbriand P.Q. J7G 2A7
Té: (514) 430-4503
a/a M. Claude Savaria

FLEURISTE

Luc Roy
Fleuriste
Fleurs pour toutes occasions
120 Principale, Granby
372-8772
(13200)

FLEURS

GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, Papineau Granby 378-1191

GIRARDOT & MENARD LTHÉ

TEL. 372-3422 SALONS FUNÉRAIRES TEL. 372-7011
225 Principale GRANBY, QUE. 170 Dufferin

BUREAU: 372-4498 (13248)

NOUS LE FAISONS POUR VOUS!

ALORS VENEZ NOUS CONSULTER. NOUS AVONS UN GRAND CHOIX DE PROPRIÉTÉS À VOUS OFFRIR.

TOUTES LES IMMEUBLES CI-DESSOUS SONT SUR LA RIVE-SUD DE MONTREAL

TOUTES LES IMMEUBLES CI-DESSOUS SONT SUR LA RIVE-SUD DE MONTREAL

Longueuil, 5 logements brique 1985. Chauffage électrique locataire. Revenus \$5640. Situation merveilleuse. Très bon placement.

Longueuil, 6 logements brique s/d 1970. Revenus \$12,500. Tous loués. Très bien situés.

St-Lambert, 57 unités béton armé, 1975. Formule 31. Revenus \$234,408. Chauffage électrique. Placement en or.

Longueuil, 23 unités brique 1979. Chauffage électrique. Revenus \$52,500. Services d'autobus à la porte. Tous loués.

Longueuil, 5 logements brique 1975. Revenus \$13,200. Un grand 5 1/2 libre pour le 1er juillet 78 pour le futur propriétaire, c'est mieux qu'un bungalow.

Longueuil, 23 unités brique 1973. Revenus \$60,000. Prés des centres d'achat. Se vend à 6 fois les revenus.

Longueuil, 16 logements brique 1972. Revenus \$25,880. Chauffage électrique. Ne laissez pas passer votre chance.

Longueuil, 11 logements brique. Formule 32, 1975. Revenus de \$24,900. Bon placement.

Pierrefonds, immeubles de 108 logements avec piscine, balcons, tapis m/m. Revenus de \$458,490. ann. Moins de 10% de comptant.

St-Lambert, Magnifique édifice à logements multiples soit 108 unités, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 5 1/2. Bain sauna, piscine, dépanneur, salle d'exercices. Construction béton. Placement idéal.



Longueuil, 23 unités brique 1974. Revenus \$55,240. Propriété impeccable. Pouvez-vous vous le permettre.



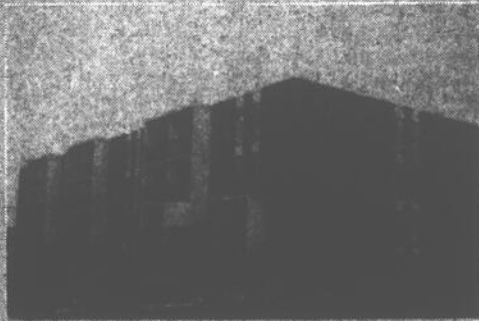
St-Hubert, 48 unités comprenant 2 x 24 logements 1976. Formule 32. Revenus \$125,680. Chauffage électrique au locataire. Subside non remboursable de \$16,880. ann.



Longueuil, 39 unités brique, 1977-78. Bldc neuf. Formule 32. Revenus \$112,380. PRES DE FUTUR HOPITAL.



Longueuil, 23 unités brique, 1973. Revenus de \$60,420. Bien situés. Comptant \$50,000.



Longueuil, 48 unités brique, 1974. Chauffage électrique. Revenus \$107,760.



Longueuil, 12 logements, meublés. Brique 1977. Formule 32. Revenu \$31,360. Chauffage électrique. Prés centre d'achat.

L'immeuble et ses problèmes

Réponses à vos questions par

LA CHAMBRE D'IMMEUBLE DE MONTREAL

Question — Pourriez-vous me dire quel avantage il y a à vendre une maison par l'entremise d'un courtier plutôt qu'à titre privé? La commission représente une somme assez importante. Exception faite de l'avantage évident de la publicité que fait le courtier et qui lui amène plus d'acheteurs éventuels, y a-t-il autre chose qui ne vienne pas immédiatement à l'esprit de quelqu'un qui ne connaît pas l'immeuble? Je crois que de nombreux lecteurs aimeraient vous voir traiter de cette question.

Réponse — Quand vient le temps de vendre une maison, le profane est susceptible de commettre tellement d'erreurs coûteuses qu'il est presque impossible de les énumérer toutes ici. Voici toutefois quelques-unes des raisons pour lesquelles un propriétaire devrait y penser deux fois avant de tenter de vendre lui-même sa propriété:

1 — Le courtier en immeubles s'occupe de la question à plein temps tandis que le propriétaire ne saurait normalement y consacrer qu'une partie de son temps. De nombreux agents auront l'occasion d'offrir une propriété inscrite à tous leurs clients tandis que le propriétaire, sans aide, doit s'en remettre à sa propre habileté pour trouver des acheteurs éventuels. Il ne peut entrer en contact qu'avec quelques-uns des intéressés.

2 — Le propriétaire ne "sauve" pas la commission parce que tout acheteur éventuel, constatant qu'il n'a pas à traiter avec un agent, insistera pour réaliser lui-même cette économie.

3 — A moins que le propriétaire sache, dès l'instant où l'acheteur se dit d'accord, comment rédiger un contrat de vente qui non seulement lie l'acheteur mais élimine toute possibilité qu'il y ait plus tard un différend ou un malentendu, sa "vente" peut tomber à l'eau après quelques jours ou quelques semaines.

4 — Le propriétaire n'a pas toujours l'expérience voulue pour faire la distinction entre les acheteurs sérieux et les simples curieux.

5 — Le propriétaire n'est peut-être pas assez "vendeur" pour amener un acheteur plus ou moins intéressé à prendre une décision.

6 — Le propriétaire ne sait peut-être pas comment

s'y prendre pour obtenir le prix le plus élevé que l'acheteur était réellement disposé à payer en faisant une première offre.

7 — Nombreux sont les clients éventuels — des gens très délicats ou sensibles, par exemple — qui préfèrent ne pas traiter directement avec le propriétaire, soit qu'ils n'aiment pas marchander, parce qu'ils n'ont pas confiance en leur propre habileté ou qu'ils craignent d'offenser le propriétaire en lui disant franchement la valeur qu'ils placent sur sa propriété et ce qui ne leur plaît pas. Ce genre d'acheteur ne voudra traiter qu'avec un courtier qui lui inspire confiance.

8 — Il arrive souvent que l'enseigne "A vendre" d'un propriétaire ait l'air d'être l'oeuvre d'un amateur et donne même l'impression qu'il est quelque peu excentrique. Ce genre d'enseigne attire les spéculateurs et les requins qui se réjouissent d'avance à la pensée de traiter avec un profane.

9 — Au moment de rencontrer un client éventuel, le propriétaire n'a aucun moyen de connaître ses goûts et ses exigences. Sa façon de présenter l'affaire peut faire plus de tort que de bien s'il ne sait pas ce qu'il doit mettre en lumière et ce qu'il doit passer sous silence. Sa présentation peut également être inefficace parce que, contrairement au courtier, il ne sait rien des autres propriétés qui ont été offertes à l'acheteur éventuel qu'il a devant lui.

10 — Les courtiers en immeubles faisant affaire dans le voisinage se renseigneront sur ce que le propriétaire entend faire afin de s'assurer que leurs propres offres soutiennent la concurrence. Le propriétaire se retrouvera ainsi souvent dans la position d'un "simple observateur" en ce qui a trait à toute l'activité qui se rattache au domaine de l'immeuble.

11 — Les réponses aux demandes de renseignements reçues par téléphone sont l'une des principales raisons pour lesquelles il est avantageux de retenir les services d'un courtier. Tout l'argent qu'un propriétaire dépense en publicité peut être gaspillé s'il ne sait pas comment s'y prendre pour amener à visiter sa propriété les acheteurs éventuels qui lui demandent des renseignements.



Longueuil, 16 logements brique 1977. Formule 32. Revenus \$43,000. Prés de futur hôpital.



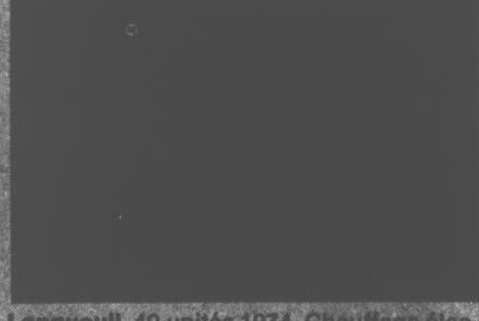
Longueuil, 8 logements brique et pierre ard. Chauffage électrique au locataire. Prés de tous les services. Revenus \$17,268. Bien situés.



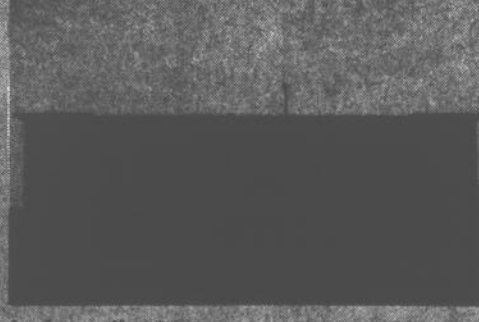
Longueuil, 37 unités brique. Revenus \$66,560. Garanties jusqu'au 30-6-78. Ifère hypothèque fixe 9 1/2%. Terme 25 ans. Faites une offre.



Longueuil, 20-unités 1976. Formule 32. Chauffage électrique locataire. Revenus de \$44,940. Se vend à moins que 8.5 fois les revenus. A qui la chance.



Longueuil, 40 unités 1974. Chauffage électrique. Prés autobus, parc, CEGEP. Bonne occasion. Revenus \$66,800.



Longueuil, 16 logements brique 1973. Revenus \$41,448. Tous loués. Sédiment \$30,000. comptant.

Longueuil, Construction 1972. Joli 16 logements, 8 x 4 1/2 et 8 x 5 1/2. Bonne construction. Revenus de \$37,764. Comptant de \$25,000, à \$30,000.

Montreal Nord, 18 logements de 8 x 4 1/2 et de 8 x 5 1/2 avec deux garages. Bien situé. Bon placement.

Longueuil, Bâtisse 16 logements, 4 1/2 pièces. Chauffage électrique individuel. Revenus \$34,000. Comptant \$35,000. Rendement 10% première année.

Bâtisse commerciale, 3 commerces et deux bureaux à l'étage supérieur. Revenu de \$16,992. ann.

Longueuil, Prés de toutes commodités. Une magnifique propriété à revenus comprenant 8 x 4 1/2, chauffage électrique payé par les locataires. Revenus très excellent.

Longueuil, Placements intéressants pour investisseurs, jamais à vous proposer plusieurs propriétés de 8, 16 et 40 logements.

Longueuil, 8 logements 1972. Revenus ann. \$18,500. Tous loués. Chauffage élect. Première hyp. \$90,000, à 9 1/2%. B/vente possible.

Longueuil, 6 et 8 logements. Revenus \$15,000, à \$21,000. Petit comptant.

Bâtisse commerciale 4 bachelors et 5 commerces. Revenus de \$13,800. à Longueuil.

Longueuil, Bâtisse neuve loi 31. 12 x 4 1/2 pièces. Chauffage électrique locataire. Hyp. \$125,000. Comptant \$35,000. Placement.

OUVERT DE 9.00 A.M. à 9.00 P.M. du LUNDI au VENDREDI 9.00 A.M. à 5.00 P.M. SAMEDI

LES IMMEUBLES

Beaudry

42, rue PRINCIPALE
372-4014
GRANBY, Qué.

Service d'évaluation gratuit si vous désirez vendre votre propriété.